



Chaire en
**fiscalité et en
finances publiques**

Rapport d'activités 2020-2021



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| Mot du titulaire..... | 1 |
| La Chaire en 2020-2021 | 2 |
| Mission et objectifs..... | 3 |
| Équipe 2020-2021..... | 4 |
| Auxiliaires et boursiers 2020-2021..... | 6 |
| Sommaire des réalisations 2020-2021 de la Chaire..... | 7 |
| Publications et réalisations..... | 8 |
| Publications à la Chaire..... | 9 |
| Articles de revue..... | 42 |
| Livres et Chapitres de livre..... | 48 |
| Rapports à des organismes..... | 49 |
| Autres réalisations de la Chaire..... | 50 |
| Organisation d'événements..... | 53 |
| Participation à des conférences/événements..... | 57 |
| Statistiques | 58 |
| Consultation du site Internet de la Chaire..... | 59 |
| Présence dans les médias..... | 59 |
| Coordonnées | 60 |

MOT DU TITULAIRE

Longueuil, 20 juillet 2021

Ce rapport d'activités résume les travaux accomplis par la Chaire entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021. Au terme de sa lecture, il sera possible de constater qu'encore cette année, les activités de la Chaire ont été nombreuses et variées et qu'elles ont suscité beaucoup d'intérêt, tant académique, professionnel que médiatique.

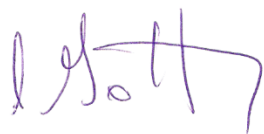
En 2020-2021, l'équipe de la Chaire a contribué à près de 100 publications; cahiers de recherche, Regard CFFP, notes de recherche, bulletins de veille, Coup d'œil sur la recherche et articles dans des revues. À ces publications, il faut ajouter l'organisation d'événements, la création et la bonification d'outils et de ressources et la participation à des conférences.

Pour plus de détails au sujet de ces diverses réalisations et pour nous suivre, visitez notre site Web à l'adresse suivante : <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/>.

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le soutien financier dont elle bénéficie afin de poursuivre sa mission d'apporter une réflexion libre et indépendante sur des questions touchant la fiscalité et les finances publiques.

En terminant, si la Chaire jouit d'une forte crédibilité par la qualité de ses travaux de recherche en matière de fiscalité et de finances publiques, ses travaux sont le fruit d'une équipe diversifiée. Il convient de souligner le dévouement et l'enthousiasme de tous les acteurs (chercheurs, professionnels, étudiants et personnels administratifs) contribuant à nos projets.

Bonne lecture !



Luc Godbout

La Chaire en 2020-2021



Mission et objectifs

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke a été fondée en 2003. Sa mission est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socio-économiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques.

Pour réaliser cette mission, la Chaire s'est fixé les objectifs suivants :

- Stimuler la recherche multidisciplinaire;
- Promouvoir la collaboration avec des chercheurs/experts d'horizons divers;
- Analyser les politiques publiques dans une perspective budgétaire et fiscale;
- Faciliter l'accès et la compréhension de politiques publiques;
- Diffuser les connaissances auprès des décideurs, des chercheurs ainsi qu'à un large public;
- Vulgariser les enjeux socio-économiques;
- Éclairer le débat public;
- Formuler des propositions réalistes et applicables;
- Contribuer à l'acquisition de compétences en recherche par les étudiant-e-s.

La Chaire concrétise cette mission et ses objectifs sous-jacents par la publication de rapports de recherche ou d'articles, par la conception d'outils, par l'organisation ou la participation à divers événements et forums de discussion.



Équipe 2020-2021

Chercheurs principaux

Luc Godbout

Lyne Latulippe

Professionnels de recherche

Matis Allali

Tommy Gagné-Dubé

Caroline Lavoie

Rebecca Martel

Ikram Meghiref

Anthony Pham

Michaël Robert-Angers

Julie S. Gosselin

Agathe Simard

Suzie St-Cerny

Yves St-Maurice

Administration

Joanne Gagnier

Katrine Mercure

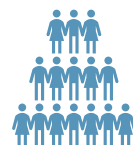
Sylvie Tétreault

Collaborateurs externes

Matthieu Arseneau
Hélène Belleau
Hubert Cadotte
Clément Carbonnier
Jean-Michel Cousineau
Martin Dupras
Pierre Fortin
Antoine Genest-Grégoire
Jean-Herman Guay
Chantal Jacquier
Jonathan Lafrenière
Ysabel Provencher

Professeurs chercheurs

Marie-Pierre Allard
Chantal Amiot
Maurice Arsenault
Marie-Andrée Babineau
Sophie Bélanger
Marie-Thérèse Dugas
Éric Gélinas
Mylène Gravel
Éric Hamelin
Gaétan Picard
Luce Samoisette



Auxiliaires et boursiers 2020-2021

Auxiliaires/Boursiers 2^e cycle

Joanie Arsenault
Caroline Berthelet
Frédérique Bonneau
Shanna Boudreault
Alexendra Caron-Godin
Jesse Fillion
Catherine Giroux
Geneviève-Jade Hick
Emmanuelle Laliberté
Julien Leblanc
Judith Lemieux
Chen Chen Ni
Nicolas Proulx
Léa Rif
Justin Roy
Pauline Seihavy Som

Boursiers 3^e cycle

Éloïse Brouillard
Antoine Genest-Grégoire
Pierre Tircher



Sommaire des réalisations 2020-2021 de la Chaire

28 Cahiers de
recherche et
Regard CFFP

5 Notes de recherche

(Transformation d'essais de fin de
maîtrise en fiscalité)

28 Articles
de revue

4 Livres ou
Chapitres de livre

27 Bulletins de veille
et Coup d'œil sur la
recherche

2 Rapports à des
organismes

Organisation
d'événements (6)
Participation à des
conférences/événements (8)

Autres

Outils / ressources (5)
Suivi COVID-19
Rapport d'activités

Publications et réalisations



Publications à la Chaire

en ordre de parution

Cahier de recherche (CR)

Regard CFFP (R)

Notes de recherche (N)

Analyse et critique de la délégation de pouvoirs d'imposition foncière aux conseils de bande en vertu de la Loi sur les Indiens et de la Loi sur la gestion financière des premières nations

N 2020-03
avril 2020

Audrey Boissonneault

Résumé

La délégation de pouvoirs d'imposition en matière foncière aux Premières Nations est-elle un outil de politique fiscale efficace? Telle est la question centrale de cette note de recherche. Afin de suggérer une réponse, l'auteure survole d'abord le cadre juridique de la délégation de ces pouvoirs. Le texte étudie tant l'article 83 de la Loi sur les Indiens que l'article 5 de la Loi sur la gestion financière des premières nations et les principes constitutionnels sous-jacents à ces deux articles. L'auteure étudie ensuite les objectifs énoncés par le gouvernement fédéral lors des travaux parlementaires relatifs à ces deux lois afin d'analyser si les effets réels de la délégation de pouvoirs correspondent aux objectifs visés. Finalement, le texte suggère diverses modifications à la Loi sur les Indiens et à la Loi sur la gestion financière des premières nations pour améliorer la corrélation entre les effets réels et l'intention du législateur lorsqu'il a délégué ces pouvoirs.

Cette note est tirée de l'essai de fin d'études d'Audrey Boissonneault, diplômée de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, qui a obtenu une bourse d'excellence pour la préparation et la rédaction d'une note de recherche de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Diffusion et couverture médiatique

- Audrey Boissonneault, « Analyse et critique de la délégation de pouvoirs d'imposition foncière aux conseils de bande en vertu de la Loi sur les Indiens et de la Loi sur la gestion financière des premières nations », *Revue de planification fiscale et financière*, APFF, vol. 40, n° 1, 2020, p. 33-74
- Site du gouvernement du Québec, *Actualités*, *Bibliothèques gouvernementales*, Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales

Travailler au salaire minimum au Québec et incitation au travail à l'ère de la crise de la COVID-19R 2020-02
avril 2020

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

Résumé

Entourant les dates des hausses annoncées du salaire minimum au Québec en 2017, 2018 et 2019, la Chaire a publié trois Regard CFFP qui visaient à illustrer, succinctement, les effets des hausses annuelles du salaire minimum sur la situation financière de ménages travaillant au salaire minimum. Pour 2020, la crise de la COVID-19 a chamboulé quelque peu le calendrier de recherche de la Chaire. Mais, le 1^{er} mai 2020, le taux du salaire minimum sera haussé, comme tous les 1^{er} mai depuis 2004. Le taux général passera alors de 12,50 \$ l'heure à 13,10 \$ l'heure, soit une hausse de 0,60 \$.

L'analyse 2020 est un peu orientée différemment. On y mesure l'évolution de la situation financière d'un ménage travaillant au salaire minimum en 2019 avec la situation du même ménage qui, en 2020 :

1. travaille au salaire minimum sans perdre son emploi à cause de la COVID-19;
2. travaille au salaire minimum sauf pendant 4 mois où il aura droit à la PCU;
3. travaille au salaire minimum toute l'année, dans un secteur jugé essentiel pendant la crise de la COVID 19.

Pour chaque cas, le revenu disponible, donc le revenu après impôts, cotisations et prestations, sera calculé et le résultat sera comparé avec la mesure de faible revenu de la MPC afin d'évaluer la couverture des besoins de base. La lecture de l'analyse et les indicateurs utilisés montrent que, crise de la COVID-19 ou pas, la hausse du taux du salaire minimum du 1^{er} mai 2020 continue à contribuer à l'amélioration de la situation financière des ménages qui travaillent au salaire minimum. Toutefois, l'analyse montre également que, bien que la PCU assure un bon soutien de revenu aux ménages ayant perdu leur emploi, sa générosité relative en regard du salaire minimum a pour effet de réduire l'incitation au travail. La question de l'incitation au travail est également abordée dans un encadré traitant du cas d'un étudiant travaillant l'été au salaire minimum et de la PCU pour étudiants, incluant des exemples où elle serait modulée pour réduire son effet désincitatif.

Diffusion et couverture médiatique

- Entrevue, *Zone économie*, 1^{er} mai 2020
- Stéphanie Grammond, « Travailleriez-vous à 20 cents l'heure? » *La Presse+*, 7 mai 2020

Incidences économiques et défi fiscal du commerce en ligne au Québec

CR 2020-07
mai 2020

Luc Godbout et Michaël Robert-Angers

Résumé

Les consommateurs effectuent de plus en plus d'achats en ligne. Il s'agit d'un phénomène mondial qui transforme l'industrie du commerce de détail. Au Canada et au Québec, le commerce électronique s'est développé tardivement, particulièrement du côté de l'offre. En conséquence, les consommateurs canadiens souhaitant acheter en ligne se sont tournés massivement vers les détaillants étrangers, américains en particulier, à la recherche de prix réduits et d'une gamme de produits élargie.

L'analyse trace d'abord un portrait du commerce électronique, de son évolution récente et projetée ainsi que de son impact théorique sur l'économie. Elle se penche ensuite sur quelques caractéristiques du commerce électronique au Québec et tente d'estimer son effet sur les revenus fiscaux.

Si l'achat en ligne constitue une tendance lourde, il est néanmoins possible d'en atténuer l'impact sur les finances publiques. En complément aux mesures prises par le Québec dans le cadre du Budget 2018-2019, une piste à considérer rapidement est l'application uniforme des taxes de vente sur les importations en ligne de biens corporels.

L'application de ces taxes éviterait de rendre les importations plus attrayantes qu'elles ne le sont déjà, ce qui répondrait aux questions d'équité soulevées par les commerçants locaux et réduirait les fuites d'activité économique provoquées par l'achat à l'étranger.

Diffusion et couverture médiatique

- Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, « Incidences économiques et défi fiscal du commerce en ligne au Québec », *Revue de planification fiscale et financière*, APFF, vol. 40, n° 2, 2020, p. 283-324
- Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, « Incidences économiques et défi fiscal du commerce en ligne au Québec », *Revue française de finances publiques*, mai 2021, n° 154,
- Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, « Point de Vue sur les Défis fiscaux associés au commerce électronique », de Marcellis-Warrin, N., Dostie, B., et Dufour, G., (dir.), *Le Québec économique 9*, 2021, p. 355-373
- Présentations de Luc Godbout :
 - Symposium sur les taxes à la consommation, APFF, 27 mai 2019
 - Colloque *France-Québec*, APFF/FONDAFIP, 30 octobre 2019
 - Rencontre des gestionnaires de *Revenu-Québec*, octobre 2019

Les cryptomonnaies et les taxes de vente au Canada : Un problème résolu?N 2020-04
mai 2020

Valérie Beaudoin

Résumé

À la suite de la crise financière de 2008, les monnaies virtuelles (cryptomonnaies) ont su prendre leur place dans l'économie mondiale. En dix ans, elles se sont multipliées et sont désormais transigées partout à travers le monde. D'abord peu connues, les monnaies virtuelles sont aujourd'hui un sujet d'actualité dans la grande majorité des pays. Cette note de recherche fait le point sur l'impact de propositions législatives annoncées par le gouvernement fédéral le 17 mai 2019 en matière d'application des taxes de ventes canadiennes aux transactions impliquant des cryptomonnaies.

Littératie fiscale : Qui comprend la fiscalité? Première étude pancanadienneCR 2020-08
mai 2020

Anthony Pham, Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout et Jean-Herman Guay

Résumé

Compte tenu de l'importance des prélèvements fiscaux pour les contribuables, la fiscalité représente une composante déterminante de la gestion des finances personnelles. À cet effet, la littératie en matière de fiscalité influence les choix individuels des contribuables et les décisions qu'ils prennent par rapport au régime fiscal.

À partir d'un échantillon de plus 3 000 participants répartis à travers le Canada, cette étude constitue la première tentative d'évaluer la connaissance fiscale des contribuables à l'échelle canadienne.

Les participants devaient répondre à un questionnaire ayant pour objectif d'évaluer leur confiance envers leurs connaissances en fiscalité, leur comportement quant à la production de leurs déclarations de revenus et leur niveau de connaissance réelle en matière de fiscalité.

La mesure objective des connaissances fiscales a été réalisée avec une série de questions portant sur deux champs de connaissance spécifiques, soit la couverture de l'imposition des revenus et le concept de progressivité de l'impôt.

À travers des tests statistiques et une analyse par régression multiple, les liens entre la connaissance en fiscalité et un ensemble de caractéristiques personnelles ont été étudiés sous les angles socio-démographique et provincial.

Diffusion et couverture médiatique

- Éric Desrosiers, « Les Québécois sont plus ferrés en fiscalité qu'ils ne le croient », *Le Devoir*, 30 mai 2020
- Stéphanie Grammond, « Constat d'échec pour les contribuables », *La Presse*, 30 mai 2020

Panorama des finances publiques du Québec - Édition 2020CR 2020-09
juin 2020

Michaël Robert-Angers et Luc Godbout

Résumé

Pour une troisième année, la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques présente le Panorama des finances publiques du Québec. Toutefois, cette nouvelle édition a été produite dans un contexte particulier. Bien que le document regroupe à nouveau plus de 30 figures et tableaux portant notamment sur les revenus, les dépenses, le solde budgétaire et la dette des administrations publiques, les données utilisées pour leur production ne prennent pas en compte l'effet de la pandémie de COVID-19.

Les données les plus récentes, disponibles pour les comparaisons, sont essentiellement des données pour l'année financière se terminant le 31 mars 2019 ou encore pour l'année calendrier 2018, donc avant la crise de la COVID-19 (pré-COVID). S'ajoutent ensuite, pour le Québec et le fédéral, des projections allant dans certains cas jusqu'en 2024-2025. Ces projections ont bien sûr été effectuées avant la pandémie. Le présent cahier de recherche permet donc d'avoir un portrait pré-COVID de la situation québécoise des finances publiques et de comparer celle-ci, à l'échelle canadienne et internationale, les données des autres juridictions montrant elles aussi la situation pré-COVID.

On retrouve dans la première section de ce cahier les résultats des opérations des gouvernement fédéral et du Québec. Sous cet angle, l'analyse s'intéresse aux sources de revenus de ces ordres de gouvernement, à l'utilisation des fonds amassés, à l'atteinte de l'équilibre budgétaire et à l'évolution de leur niveau d'endettement.

La deuxième section reprend une partie de ces analyses, cette fois pour le Québec et pour les autres provinces canadiennes.

La troisième section trace un portrait « territorial » des finances publiques. Plusieurs ordres gouvernementaux interviennent souvent dans la desserte de services et mènent des activités de redistribution sur un territoire donné. L'utilisation de regroupements cumulant les opérations de ces acteurs sur un territoire permet de produire des comparaisons internationales avec les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui utilisent la notion de « secteur des administrations publiques »

Diffusion et couverture médiatique

Francis Vailles, « Le poids de l'État COVID-19 dans l'économie », *La Presse*, 11 juillet 2020

Opinions fiscales des Québécois en temps de pandémie

CR 2020-10
juin 2020

Luc Godbout, Antoine Genest-Grégoire, Jean-Herman Guay et Anthony Pham

Résumé

La pandémie a obligé les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral à réagir rapidement en mettant sur pied un ensemble de programmes pour les particuliers et les entreprises. La somme de ces dépenses publiques est du jamais vu dans l'histoire moderne. Dans le cas du Québec, le gouvernement annonçait un déficit record de 15 G de dollars.

Or, depuis des années, on sait que les contribuables québécois sont majoritairement enclins à trouver que leur charge fiscale est trop lourde. Ils estiment payer trop d'impôts.

La question qui nous animait était celle-ci : dans le contexte singulier de la pandémie, les Québécois considèrent-ils autrement leur charge fiscale? Vont-ils être moins nombreux à souhaiter des baisses d'impôts? Plus encore, ceux et celles qui ont utilisé les programmes d'urgence sont-ils plus ouverts à accepter des changements fiscaux? Et qu'en est-il des différents services?

Les résultats montrent des changements. Pour la première fois, il n'y a plus une nette majorité à trouver que les impôts sont trop élevés. Les contribuables québécois seraient ouverts à des augmentations de dépenses dans 12 des 14 services ciblés. Cette enquête menée à partir d'un sondage administré auprès de quelque 1000 répondants en mai 2020 montre que la pandémie représente non seulement un choc sanitaire, économique et financier, mais qu'elle ébranle aussi les convictions quant à la perception de la charge fiscale.

Diffusion et couverture médiatique

- *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, « La pandémie immunise-t-elle les Québécois contre l'impôt ? » Volume 46, Issue 52, août 2020, p. S166-S181
- Site de l'APFF, Actualités, 23 juin 2020
- Présenté au Premier colloque UOF \ Acfas de la relève scientifique francophone, 13 août 2020
- Stéphanie Grammond, « J'aime l'impôt (et vous aussi) », *La Presse +*, 24 juin 2020

Regard sur le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) des particuliers : une explication et un outilR 2020-03
juillet 2020Luc Godbout et Suzie St-Cerny

Résumé

Le taux effectif marginal d'imposition ou TEMI est une mesure de la charge fiscale nette sur un montant de revenu supplémentaire. Or, il arrive que dans certaines situations particulières, les TEMI soient élevés ce qui a un effet négatif sur l'incitation au travail.

Le présent Regard CFFP rappelle ce qu'est le TEMI, l'illustre et décrit sa problématique pour quatre types de ménage. Il sert également à expliquer le fonctionnement de l'outil interactif de la Chaire. Cet outil trace le TEMI mais permet également d'en voir la décomposition en sélectionnant un des types de ménage et des niveaux de revenus.

**Regard sur l'évolution des TEMI des particuliers entre 2000 et 2019
au Québec**R 2020-04
juillet 2020

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

Résumé

Le taux effectif marginal d'imposition ou TEMI est une mesure de la charge fiscale nette sur un montant de revenu supplémentaire. Or, il arrive que dans certaines situations particulières, les TEMI soient élevés ce qui a un effet négatif sur l'incitation au travail.

Le présent Regard CFFP vise à montrer comment les TEMI ont évolué depuis 2000 pour quatre types de ménages. Il est ainsi possible de constater les zones de revenus où il y a eu des hausses ou baisses de ces TEMI.

Pour les cas types présentés, l'analyse montre que dans les zones de revenus où les TEMI étaient les plus élevés en 2000, notamment dans la zone de réduction des prestations d'aide sociale, les changements fiscaux ont permis d'améliorer la situation.

Chronologie de la réponse économique des gouvernements du Canada et des provinces à la crise de la COVID-19

CR 2020-11
juillet

Julie S. Gosselin, Luc Godbout, Tommy Gagné-Dubé et Suzie St-Cerny

Résumé

Pour tenter de freiner la propagation de la COVID-19, les gouvernements un peu partout ont imposé des mesures de confinement et une fermeture de l'économie, plongeant les États dans une crise économique au caractère inédit. Cette crise de la COVID-19 a amené les États à intervenir comme jamais depuis la Seconde Guerre mondiale. L'analyse raconte comment les administrations publiques canadiennes ont tenté, par les mesures économiques annoncées jusqu'au 15 mai 2020, de répondre aux conséquences de la crise de la COVID-19.

La réponse économique décrite s'est déployée en deux temps. D'abord, jusqu'au 25 mars pour faire face à l'urgence sanitaire et aux pertes importantes de revenus (pallier le manque de liquidités, offrir un soutien d'urgence, aider les plus vulnérables, donner accès à du financement aux entreprises et aider les secteurs les plus touchés). Dans un deuxième temps, les mesures d'aide répondent aux besoins découlant de la fermeture de l'économie (PCU et SSUC). En parallèle, on aide les secteurs non fermés à garder leurs employés, on ajoute du financement et des mesures d'assouplissement et l'on aide d'autres secteurs économiques. Les gouvernements canadiens ont agi assez rapidement et ils ont tenté d'aider à peu près tout le monde. De plus, dans l'ensemble, les mesures prises au Canada s'inscrivent dans les mêmes tendances que celles observées dans la majorité des pays membres de l'OCDE.

Les informations collectées dans le texte se terminent essentiellement le 15 mai 2020. Par la suite une troisième phase semble débuter, celle de la préparation de la relance. Les interventions des gouvernements devront envoyer un message clair quant à la nécessité de reprendre graduellement un rythme plus « normal », avec la participation de tous.

De plus, les gouvernements devront prendre le temps de faire l'examen des actions entreprises dans l'urgence pour apprendre des bons coups et des moins bons. Des critiques nécessaires s'élèvent déjà et l'analyse sera longue, mais essentielle. Il sera primordial de tirer des leçons de cette situation inédite pour améliorer la résilience du système fiscal et s'assurer de faire mieux la prochaine fois.

Diffusion et couverture médiatique

- Version française d'un texte préparé pour la série « Finances of the Nation », revue *Canadian Tax Journal/Revue fiscale canadienne*
- Site de « Finances of the Nation », *Chronology of the Economic Response of the Governments of Canada and the Provinces to the COVID-19 Crisis*, 1^{er} juin 2020
<https://financesofthenation.ca/2020/06/01/fotn-papers-godbout-chronology-of-the-economic-responce/>
- Commentaire, blogue de « Finances of the Nation », *Pandemic response by Canadian governments : A summary*, 8 juillet 2020, <https://financesofthenation.ca/2020/07/08/pandemic-response-by-canadian-governments-a-summary/>

Portrait des finances publiques locales au Québec

CR 2020-12
août 2020

Clément Carbonnier

Résumé

L'objet de cette étude est de dresser un portrait des finances publiques des municipalités au Québec, et de peser les différents déterminants des dépenses publiques locales et de leur financement, aussi bien en termes quantitatifs qu'en termes d'orientation des budgets vers les différentes missions de la politique locale. L'étude vise à mesurer l'accès aux services locaux – mesuré en valeur monétaire par habitant – et la contribution des résidents, en fonction des caractéristiques de la municipalité (population, population relative à la MRC, valeur du foncier, orientation du foncier, indices de vulnérabilité matérielle et sociale). Pour ce faire, trois bases de données, exhaustives au niveau des collectivités locales du Québec, sont appariées.

Il apparaît que la très grande majorité des dépenses est assurée par les municipalités – plutôt que par les municipalités régionales de comté (MRC) ou les communautés métropolitaines (CM). Les montants de dépenses publiques locales par habitant dont bénéficient les Québécois sont assez similaires sur l'ensemble du territoire organisé en municipalités. Ces dépenses couvrent de manière substantielle des services que l'on pourrait qualifier de biens publics. Malgré cette similarité, des différences apparaissent. Relativement à la population municipale, les dépenses publiques par habitant dessinent globalement une courbe en U, avec des dépenses supérieures pour les plus petites municipalités et pour les plus grandes. Pour financer ces dépenses, les municipalités bénéficient de ressources qui présentent globalement la même courbe en U. La très grande majorité des recettes provient de la taxe foncière. Les transferts importent également pour les plus petites et les plus grandes municipalités alors que les municipalités les plus peuplées sont les seules à bénéficier de revenus non négligeables provenant de la tarification de services.

L'analyse multivariée confirme ces résultats, ainsi que le fait que les dépenses par habitant s'accroissent avec le potentiel fiscal. Et, à potentiel fiscal donné, le niveau des dépenses s'accroît avec la part des résidences secondaires et des bâtiments à destination industrielle et commerciale. Ces deux dernières caractéristiques sont en effet corrélées avec le fait que les destinataires des dépenses publiques municipales ne sont pas uniquement les résidents, mais également des touristes ou des travailleurs résidant en dehors de la municipalité. En ce qui concerne la situation sociale des habitants, toutes autres caractéristiques égales par ailleurs, un indice de vulnérabilité matérielle plus élevé est associé à de plus fortes dépenses de transport, mais de plus faibles dépenses pour les loisirs.

Diffusion et couverture médiatique

Entrevue, *Zone économie*, 19 août 2020

Inventaire des mesures écofiscales québécoises – Mise à jour 2020CR 2020-13
août 2020

Justin Roy, Michaël Robert-Angers et Lyne Latulippe

Résumé

Cette mise à jour de l'inventaire des mesures écofiscales québécoises recense les principaux instruments économiques visant à limiter la pollution, haussant le prix associé à certains biens et comportements, et à favoriser une utilisation responsable des ressources naturelles. Cette édition recense les mesures déployées par le gouvernement du Québec et les mesures fédérales trouvant application au Québec.

L'inventaire présente, sous une forme descriptive, les principales taxes environnementales et dépenses fiscales ainsi que les droits, tarifs, permis, consignes et autres visant les particuliers et les sociétés. On y retrouve les paramètres des mesures, leurs objectifs, les revenus qu'elles permettent de générer (ou la dépense fiscale qui leur est associée), l'utilisation des fonds amassés et une courte section historique.

Ce document vise, entre autres, à procurer un aperçu de la diversité des mesures existantes et leurs modes d'application, tout en présentant leur impact financier.

Diffusion et couverture médiatique

- Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, « Relancer l'économie en la verdissant », *Revue Vecteur Environnement*, septembre 2020, p. 12-16,
- Québec, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'assemblée nationale pour l'année 2020-2021 - Rapport du commissaire au développement durable*, juin 2020
- Alliance Switch, *Proposition d'instruments économiques pour une relance verte, durable et innovante au Québec*, novembre 2020
- Alexis Riopelle, « Québec n'arrive pas à prendre le virage de l'écofiscalité », *Le Devoir*, 11 juin 2020

Implantation de la médiation en fiscalité au Canada (fédéral et Québec) en comparaison avec d'autres paysN 2020-05
sept. 2020

Caroline Berthelet

Résumé

Il n'existe pas au Canada, en fiscalité fédérale et québécoise, de processus de médiation encadré par la loi ou des politiques administratives claires, ayant lieu avant la judiciarisation du dossier, alors qu'au Québec la médiation judiciaire affiche un taux de succès de plus de 80 %. Le présent texte a comme objectif de déterminer si la médiation devrait être implantée en fiscalité et quelles en seraient, le cas échéant, les caractéristiques.

Diffusion et couverture médiatique

- Site du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Actualités*, 3 novembre 2020
- Caroline Berthelet, « Implantation de la médiation en fiscalité au Canada (fédéral et Québec) en comparaison avec d'autres pays », *Revue de planification fiscale et financière*, APFF, 2020, vol. 40, n° 3, p. 375-420,

Examen des dépenses fiscales du Québec dans le contexte post-pandémie

CR 2020-14
sept. 2020

Tommy Gagné-Dubé, Michaël Robert-Angers et Luc Godbout

Résumé

Cette étude se veut une réponse à l'appel du ministre des Finances à la communauté des économistes universitaires transmis le 1^{er} juin dernier. Dans cet appel, le ministre souhaitait notamment recevoir des propositions pour résorber le déficit budgétaire qui résultera de la pandémie liée à la COVID-19. Le présent texte aborde spécifiquement l'examen des dépenses fiscales du gouvernement du Québec.

L'analyse vise à trouver des façons de dégager des sommes à utiliser initialement dans le cadre de la relance économique, mais qui pourraient subséquemment être mises à contribution pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire. L'approche privilégiée a consisté à faire un examen détaillé des dépenses fiscales reliées au régime d'imposition du Québec en utilisant essentiellement la méthodologie développée par la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, laquelle est complétée par d'autres critères d'analyse spécifiques au contexte actuel. L'étude comprend également une analyse complémentaire visant à poser une « loupe » de croissance économique durable sur certaines dépenses fiscales et mesures écofiscales.

L'examen des dépenses fiscales proprement dit est divisé en trois parties : deux touchant des mesures fiscales que le gouvernement du Québec peut modifier sans égard à la position adoptée au fédéral (la première en lien avec le régime d'imposition des particuliers, la deuxième avec le régime d'imposition des sociétés) et une autre touchant des mesures dont la révision, pour être pleinement efficace, doit être coordonnée avec le gouvernement fédéral. L'examen montre qu'une révision de certaines mesures est possible et justifiable dans le contexte actuel et permettrait de dégager des sommes d'argent pour la relance économique. À titre illustratif, décider de ne pas indexer le barème d'imposition et le montant personnel de base pendant 3 ans dégagerait 199 millions de dollars la première année, avec un effet cumulatif qui dépasserait le milliard de dollars la troisième année. Également, si le Québec décidait d'engager des discussions avec le fédéral en ce qui concerne le taux d'inclusion du gain en capital (particuliers et sociétés) pour le faire passer de 50 % à 75 % et qu'une harmonisation était possible, les sommes dégagées au Québec pourraient également dépasser le milliard de dollars.

Même si l'exercice peut être ardu, il est essentiel de procéder à la révision des dépenses fiscales si les sommes dégagées peuvent être utilisées plus efficacement, d'abord pour participer à la relance de l'économie, puis pour contribuer au rétablissement de l'équilibre budgétaire sans réduire les services.

Diffusion et couverture médiatique

- Site de l'appel à la communauté universitaire économique dans le cadre de la relance d'économie de Finances Québec
- Julien Arsenault, « Déficit : la reprise économique ne sera pas suffisante, selon une étude », *La Presse canadienne*, 11 septembre 2020
- Francis Vailles, « Revenir à zéro sans douleur », *La Presse*, 12 septembre 2020

Enjeu du retour à l'équilibre des finances publiques du Québec

CR 2020-15
sept. 2020

Yves St-Maurice, Luc Godbout et Suzie St-Cerny

Résumé

Cette étude se veut une réponse à l'appel du ministre des Finances à la communauté des économistes universitaires transmis le 1^{er} juin dernier. Dans cet appel, le ministre souhaitait notamment recevoir des propositions pour résorber le déficit budgétaire qui résultera de la pandémie liée à la COVID-19. Le présent texte aborde spécifiquement la question du déficit et du retour à l'équilibre.

À plusieurs reprises depuis le début de la pandémie, le ministre des Finances a mentionné qu'il voulait que le Québec retrouve l'équilibre budgétaire en cinq ans et que cela se ferait sans hausse d'impôts ou de taxes et sans diminution des services à la population. Se souvenant des difficultés pour le gouvernement à retrouver l'équilibre budgétaire lors de la récession 2008-2009, ces balises ont attiré notre attention quant à la faisabilité de retrouver l'équilibre budgétaire sur une période de 5 ans.

S'appuyant sur des hypothèses, à notre avis, réalistes, une projection des équilibres financiers du gouvernement du Québec a été construite sur un horizon de dix ans. Or, même avec une prévision de croissance économique plus forte que celle de la plupart des prévisionnistes du secteur privé, il a été impossible de retrouver l'équilibre budgétaire sans restreindre la croissance des dépenses de portefeuille à environ 2,5 % ou sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables d'un montant d'un peu plus de 1,3 milliard dollars de manière récurrente, et ce, à partir de l'exercice 2022-2023.

Il faut reconnaître que le gouvernement devrait quand même pouvoir jouir d'une certaine souplesse pour revenir à l'équilibre budgétaire alors que les lois actuelles sont plutôt rigides dans un contexte exceptionnel de pandémie mondiale. Adapter la Loi sur l'équilibre budgétaire ou la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations pourrait être une partie de la solution pour le gouvernement, en lui permettant de profiter d'une ou deux années supplémentaires aux cinq années prescrites pour retrouver l'équilibre. Cela permettrait au gouvernement d'adoucir les actions qu'il pourrait devoir prendre sur les recettes fiscales ou sur les services à la population. Pour l'instant, le plus urgent est de présenter un plan présentant les différentes options possibles et ensuite de voir l'évolution de la pandémie et de l'économie, et au besoin, l'adapter.

Diffusion et couverture médiatique

- Site de l'appel à la communauté universitaire économique dans le cadre de la relance d'économie de Finances Québec
- Éric Desrosiers, « Québec ne pourra pas respecter sa Loi sur l'équilibre budgétaire », *Le Devoir*, 11 septembre 2020
- Julien Arsenault, « Déficits : la reprise économique ne sera pas suffisante, selon une étude », *La Presse Canadienne*, *Le Nouvelliste*, *Le Soleil*, *Le Droit*, 11 septembre 2020
- Discuté à *ICI Radio-Canada Première*, 11 septembre 2020
- Francis Vailles, « Revenir à zéro sans douleur », *La Presse*, 12 septembre 2020

Entre conjoncture, relance, équilibre budgétaire et dette : un nécessaire éclairage – La synthèse

R 2020-05
sept. 2020

Yves St-Maurice, Luc Godbout et Suzie St-Cerny

Résumé

Le présent Regard CFFP se veut une synthèse de ce qui a été discuté lors du Symposium sur les finances publiques intitulé Entre conjoncture, relance, équilibre budgétaire et dette : un nécessaire éclairage qui s'est déroulé le 3 septembre 2020.

Le contexte de la relance économique, de l'incertitude économique, des déficits et d'un éventuel plan de retour à l'équilibre sont tous des éléments d'intérêt sur lesquels il importe de collectivement réfléchir. C'était le but du Symposium et cette synthèse permettra également d'y contribuer sous une autre forme.

Il y a d'abord un résumé des présentations de l'état des finances publiques et de la conjoncture économique. Puis, les discussions du panel sur les lignes directrices que devrait suivre le gouvernement pour un meilleur plan de relance sont présentées. Il en est de même des discussions du second panel traitant des enjeux de l'endettement. L'exposé permettant de se questionner sur le retour à l'équilibre budgétaire et sur la loi québécoise prévoyant son atteinte, qui précédait le second panel est aussi résumé.

Puis, un aperçu de l'entretien avec un ex-directeur parlementaire du budget (DPB) à Ottawa, qui abordait le rôle que peut jouer un DPB dans un temps de crise, se retrouve juste avant la présentation de six points de vue touchant des enjeux divers de la société, en lien avec les thèmes abordés au cours de la journée.

Diffusion et couverture médiatique

- Bulletin de nouvelles de : *ICI Radio Canada Première*, 11 septembre 2020
- Julien Arsenault, « Déficit : la reprise économique ne sera pas suffisante, selon une étude », *La Presse canadienne, Le Droit, Le Soleil, Le Nouvelliste*, 12 septembre 2020
- Francis Vailles, « Revenir à zéro sans douleur », *La Presse*, 12 septembre 2020
- Éric Desrosiers, « Québec ne pourra pas respecter sa Loi sur l'équilibre budgétaire », *Le Devoir*, 12 septembre 2020
- Discuté à la Commission des finances publiques, 19 octobre 2020

La fiscalité québécoise converge-t-elle à la tendance OCDE?

CR 2020-16
octobre 2020

Luc Godbout et Michaël Robert-Angers

Résumé

Au Québec, difficile d'ignorer le fait que les prélèvements fiscaux obligatoires en proportion du produit intérieur brut (PIB) sont élevés. Évidemment, ce poids est conséquent du niveau de services publics offert, mais dans quelle mesure celui-ci évolue-t-il dans une direction singulière? De même, outre le poids de la fiscalité, est-ce que la façon de prélever au Québec et parmi les pays de l'OCDE évolue dans la même direction?

Cette analyse évalue s'il y a convergence fiscale ou non au niveau de l'intensité des prélèvements effectués (poids de la fiscalité) et de la manière dont ceux-ci sont effectués (structure fiscale), d'abord globalement entre pays membres de l'OCDE, et ensuite individuellement pour chacun des pays membres et la moyenne OCDE. Une évaluation pour le Québec est effectuée, le résultat étant inséré dans la comparaison des pays membres de l'OCDE.

Tant en matière de poids de la fiscalité que de manière de prélever les recettes fiscales, les statistiques de l'OCDE indiquent une convergence sur la période 1981-2018. Le Québec s'insère dans cette tendance, celui-ci s'étant rapproché de la moyenne OCDE au niveau du poids de la fiscalité ainsi que pour 4 des 6 modes d'imposition de la structure fiscale depuis 1981.

Diffusion et couverture médiatique

- Luc Godbout, *Retour sur la situation des finances publiques*, présentation dans le cadre de la matinée Spécial-Québec de TaxCOOP2020 Sommet mondial de fiscalité, 13 octobre 2020
- Texte soumis à la revue *Canadian Public Policy*
- Francis Vailles, « Le Québec converge, le Canada diverge », *La Presse*, 9 octobre 2020

COVID-19 : Érosion de la base d'imposition et transfert de pertes des multinationales vers le CanadaR 2020-06
octobre 2020

Michaël Robert-Angers et Lyne Latulippe

Résumé

Comme d'autres stratégies d'évitement fiscal, la manipulation des prix de transfert contribue à l'érosion de la base fiscale des juridictions à fiscalité élevée. La comparaison, entre les prix utilisés en contexte de pleine concurrence et les prix utilisés entre sociétés liées, a révélé que ces derniers varient systématiquement en lien avec le taux d'imposition des juridictions où sont implantées les filiales des multinationales. Pour un différentiel de taux d'imposition de 1 %, les sociétés résidentes de juridictions présentant le taux le plus élevé, paient leurs importations auprès de parties liées de 0,5 % à 6 % plus cher.

Ce texte se penche sur le phénomène de manipulation des prix de transfert, et plus particulièrement, sur une stratégie à laquelle les multinationales pourraient avoir recours en contexte de pandémie de la COVID-19. Dans ce cas, les pertes, plutôt que les profits, pourraient faire l'objet de transferts opportunistes entre juridictions. En contexte de récession, la valeur associée à la possibilité d'utiliser une perte pour réduire des revenus imposables, passés ou futurs, est moindre ou nulle dans les juridictions imposant plus faiblement les sociétés. Ainsi, en vue de réduire leur facture fiscale mondiale, certaines multinationales pourraient en effet chercher à déplacer les pertes dans les juridictions à imposition élevée.

D'abord, après avoir procuré quelques repères sur le transfert de profits entre juridictions par le recours aux entités à risque limité (ERL) au sein des chaînes de valeur des multinationales, le texte met en perspective la présence des ERL au Canada. On s'intéresse ensuite aux stratégies impliquant des ERL qui pourraient permettre de transférer au Canada une partie des pertes des groupes de sociétés multinationales (GSM) résultant de la pandémie de la COVID-19. À cet égard, les orientations en matière de prix de transfert fournies par l'OCDE, ainsi que celles provenant de la jurisprudence canadienne, sont brièvement présentées.

Cet examen met en lumière la prépondérance des arrangements juridiques sur la réalité économique au Canada. Par conséquent, l'analyse des contrats intersociétés demeure pertinente dans le cadre d'une vérification de prix de transfert. Si la loi et la jurisprudence canadienne offrent une certaine latitude aux multinationales en temps de croissance pour limiter l'attribution de profit à une ERL canadienne, en temps de récession, leur mise en application devrait toutefois permettre de limiter les pertes assumées par les ERL.

Diffusion et couverture médiatiqueÉric Desrosiers, « Mise en garde contre un évitement fiscal inversé », *Le Devoir*, 28 octobre 2020

Deux décennies de réduction des impôts sur le revenu?

CR 2020-17
novembre 2020

Michaël Robert-Angers et Luc Godbout, avec la participation de Caroline Lavoie

Résumé

Depuis 20 ans, les gouvernements fédéral et du Québec ont mis en place de significatives réductions des impôts des particuliers. Ces réductions ont notamment pris la forme de taux des barèmes d'impôts abaissés, de modifications aux déductions et crédits des régimes d'imposition et de la mise en place et bonification de prestations fiscalisées.

Le présent article a pour objectif de quantifier l'impact consolidé de modifications fiscales pour quatre types de ménage québécois : personne seule, couple sans enfants, familles biparentales et monoparentales. Pour chacun de ces ménages, l'évaluation est effectuée à l'aide des mesures de la charge fiscale nette, des économies d'impôts et de l'évolution du revenu disponible, pour des revenus d'emploi allant jusqu'à 300 000 \$. En plus de la comparaison des réductions consenties depuis 20 ans, une portion de l'analyse évalue l'effet des réductions consenties depuis 2000 après 10 ans (en 2010) et après 20 ans (en 2020).

L'analyse révèle que la réduction de la charge fiscale nette est généralisée depuis 20 ans pour chacun des ménages étudiés ainsi que pour l'ensemble des situations de revenus. Les familles avec enfants ont toutefois profité d'allègements plus importants. On dénote également un inversement de tendance depuis 10 ans pour certains ménages à haut niveau de revenu. Ces ménages ont vu une partie des réductions fiscales consenties entre 2000 et 2010 être éliminées.

Diffusion et couverture médiatique

François Desjardins, « Le fardeau fiscal des Québécois a diminué », *Le Devoir*, 20 novembre 2020

Incitation au travail des travailleurs indépendants – Effet de la Prestation canadienne de relance économique

R 2020-07
novembre 2020

Suzie St-Cerny et Luc Godbout

Résumé

La Prestation canadienne de relance économique (PCRE) fait partie des mesures mises en place par le gouvernement fédéral en remplacement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Elle est offerte aux travailleurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi (AE) et qui ne peuvent toujours pas reprendre le travail en raison de la COVID-19, principalement les travailleurs indépendants.

Contrairement à la PCU, cette prestation est réductible en fonction du revenu au-delà d'un certain seuil. Quel effet la PCRE peut-elle avoir sur l'incitation au travail des travailleurs indépendants?

Après avoir présenté la PCRE et sa mécanique, le présent Regard CFFP illustre, à l'aide de cas types l'évolution des taux effectifs marginaux d'imposition (TEMI) pour des ménages obtenant la PCRE. L'effet sur le revenu disponible de ces mêmes ménages est également illustré.

L'analyse de quatre situations de famille qui ont obtenu la PCRE pendant 14 semaines en 2020 montre que les TEMI sont affectés à la hausse. Ces taux sont toutefois inférieurs à 100 %, mais atteignent tout de même des niveaux élevés, les maximums variant entre 75,7 % et 86 % selon le type de famille. Il est ainsi probable que l'incitation au travail soit réduite. Cependant, il y a malgré tout une hausse du revenu disponible des familles qui obtiennent la PCRE même lorsqu'ils vont travailler, ce qui n'était pas le cas avec la PCU dès lors que le seuil de 1 000 \$ était dépassé.

Diffusion et couverture médiatique

- Robin Boadway, Luc Godbout et Michaël Smart, « Marginal tax rates under the Canada Recovery Benefit », Blogue de *Finances of the Nation*, 30 octobre 2020
- Stéphanie Grammond, « Impôts, COVID-19 et kleenex », *La Presse*, 27 novembre 2020

Estimation de l'évasion fiscale au Canada. Une mesure exploratoire par sondage

CR 2020-18
décembre 2020

Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout et Jean-Herman Guay

Résumé

Les économistes s'intéressent à l'évasion fiscale depuis longtemps. L'approche théorique traditionnelle modélise le phénomène comme un choix face à l'incertitude des contrôles de l'administration fiscale. L'approche empirique traditionnelle est axée sur l'utilisation de données macroéconomiques croisées pour mesurer l'écart entre ce que les impôts devraient rapporter en théorie et les sommes effectivement collectées. L'approche théorique traditionnelle n'est pas à même d'expliquer les niveaux observés de conformité. La recherche actuelle se penche plutôt sur les déterminants comportementaux et psychologiques de la conformité fiscale. Pour permettre à cette théorie d'avancer, il faut une approche empirique axée sur l'évasion au niveau individuel et c'est pourquoi on privilégie maintenant les expériences.

Cette étude s'appuie sur ces bases et propose l'utilisation d'expériences par liste auprès d'un échantillon de sondage pour mesurer la part des contribuables qui contournent les lois fiscales. Ce type d'expérience a été développé pour permettre de sonder les populations sur des sujets controversés comme le racisme ou la corruption. Dans le cas de l'évasion fiscale, notre analyse montre que près de 28 % des Canadiens sondés indiquent avoir payé des achats en argent comptant pour éviter les taxes à la consommation et que près de 13 % d'entre eux ont déjà menti sur leur déclaration d'impôt pour payer moins. Les propensions mesurées sont plus faibles pour les femmes, les personnes plus âgées et les Canadiens hors-Québec. Les données obtenues devraient permettre de valider les prescriptions théoriques des modèles de conformité fiscale fondés sur la morale fiscale ou l'intersection entre confiance et autorité.

Diffusion et couverture médiatique

- Julien Arsenault, « Les tricheurs aiment l'argent comptant », *La Presse Canadienne, La Presse+*, 12 décembre 2020
- Éric Desrosiers, « Un Québécois sur cinq a triché avec l'impôt », *Le Devoir*, 12 décembre 2020

Analyse de la subvention salariale d'urgence du Canada comme mesure de maintien en emploi pendant la pandémie

CR 2020-19
décembre 2020

Michaël Robert-Angers et Luc Godbout

Résumé

La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui soutient à la fois le revenu des travailleurs et les entreprises pendant l'actuelle pandémie est la mesure de soutien direct du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 dont le coût est le plus élevé. En facilitant le maintien des travailleurs en poste, la SSUC vise à favoriser une reprise économique plus rapide que les prestations d'assurance-emploi. Néanmoins, malgré sa relative générosité pour les employeurs, la SSUC n'a pas permis d'éviter un nombre important de mises à pied dans les secteurs économiques les plus durement touchés par la première vague de COVID-19, révélant certaines contraintes à son utilisation. D'ailleurs, l'analyse montre que les mesures de maintien en emploi déployées par d'autres juridictions ont été utilisées de façon plus uniforme qu'au Canada dans les différents secteurs de l'économie et ont permis à une part plus importante de travailleurs de demeurer en poste. À l'aide des données disponibles, ce texte cherche à expliquer la sous-utilisation de la SSUC au cours des premiers mois de la pandémie.

Diffusion et couverture médiatique

- Michaël Robert-Angers et Luc Godbout, « Analyse de la subvention salariale d'urgence du Canada comme mesure de maintien en emploi pendant la pandémie », *Revue de planification fiscale et financière*, APPF, 2020, vol. 40, n° 4, p. 565 et suiv.
- Court texte basé sur les données amassées dans le cadre de cette étude :
Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, « Analyse comparative des subventions salariales et mesures apparentées déployées en réponse à l'impact économique de la COVID-19 », revue *Stratège*, APPF, printemps 2020, p. 8-11,
- Ugo Giguère, « Le défi de sevrer des entreprises « dopées » à la subvention salariale d'urgence », *La Presse Canadienne*, *La Presse*, *Les Affaires*, *Le Devoir*, 22 décembre/23 décembre 2020
- Julien McEvoy, « La subvention salariale au secours de la construction », *Journal de Montréal*, 6 avril 2021

La demande péremptoire de renseignements destinée à des tiers non résidents : au-delà des frontières québécoisesN 2020-06
décembre 2020

Geneviève-Jade Hick

Résumé

Devant l'avènement des modèles d'affaires préconisant les opérations virtuelles, il est opportun de s'interroger sur l'étendue du pouvoir de contrainte de la demande péremptoire de renseignements sur des tiers sans établissement au Québec, et plus particulièrement sur les entreprises étrangères offrant des biens incorporels ou des services numériques au Québec. Il s'infère de la conclusion de la Cour suprême du Canada, dans l'arrêt 1068754 Alberta Ltd. c. Agence du revenu du Québec, qu'une demande péremptoire peut être envoyée au-delà des frontières de la province de Québec si le destinataire exerce des activités au Québec.

L'auteur de la présente note présente d'abord le contexte des demandes péremptoires de renseignements, en expliquant les conditions de leur validité, puis en relatant la saga judiciaire opposant la société albertaine à l'Agence du revenu du Québec. Puis, elle traite de la question de la compétence territoriale du Québec en matière d'imposition, de ses effets accessoires possibles en dehors du Québec et de ses limites en vertu de la Loi constitutionnelle de 1867. Enfin, elle évoque des changements législatifs adoptés récemment ou envisagés en réponse à la nouvelle économie numérique. Elle donne ainsi des exemples récents de propositions et de modifications législatives comme facteurs pertinents pour définir le critère de rattachement qui légitimerait la transmission d'une demande péremptoire à une entreprise sans attache physique au Québec.

Diffusion et couverture médiatique

Geneviève-Jade Hick, « La demande péremptoire de renseignements destinée à des tiers non résidents : au-delà des frontières québécoises », *Revue de planification fiscale et financière*, APFF, 2020, vol. 40, n° 4, p. 661-722

Suivi des mesures économiques gouvernementales découlant de la crise de la COVID- 19 : Québec, Canada et Monde (contenu archivé au 31 décembre 2020)CR 2020-20
décembre 2020

Ouvrage collectif

Résumé

Le présent document est le contenu archivé du suivi tel qu'il était au 31 décembre 2020. Le suivi visait à répertorier les diverses mesures gouvernementales mises en place en lien avec la crise de la COVID-19, qu'elles soient budgétaires, fiscales ou monétaires.

L'objectif principal est informatif et le contenu du Suivi était mis à jour régulièrement au fur et à mesure que l'équipe de la Chaire collectait de nouvelles informations.

Évidemment, il s'agissait d'un exercice ambitieux. En conséquence, la liste des mesures n'était pas exhaustive.

Le suivi est plus détaillé pour les mesures du Québec et du gouvernement fédéral.

Ce document a été créé dans le cadre de la crise de la COVID-19 et était mis à jour aussi souvent que nécessaire selon la période (plusieurs fois par jours, quotidiennement ou de façon hebdomadaire).

Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2021CR 2021-01
janvier 2021

Tommy Gagné-Dubé, Luc Godbout et Suzie St-Cerny

Résumé

Le Bilan de la fiscalité au Québec - Édition 2021 regroupe une série d'indicateurs importants qui, bien que souvent étudiés isolément, sont rarement traités dans un même document. Il en résulte un portrait de la situation de la fiscalité au Québec regroupant les données les plus récentes présentées sur près de cent graphiques et tableaux brièvement expliqués.

Le Bilan contient sept sections : annonces fiscales québécoises et canadiennes, comparaisons de la fiscalité du Québec à celle des pays de l'OCDE et à celle des autres provinces canadienne, charge fiscale nette, contribuables québécois et indicateurs d'inégalités.

Diffusion

- Tommy Gagné-Dubé et Luc Godbout, « Survol d'une année fiscale atypique », *Stratège*, Association de planification fiscale et financière, Hiver 2021, vol. 25, n° 4, p. 8-12, vol. 40, n° 4. Repris sur le site web *Finances et Investissement*, 5 février 2021
- Luc Godbout, « La fiscalité québécoise comparée à celle des pays de l'OCDE », *Options politiques*, janvier 2021
- Tommy Gagné-Dubé, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, blogue de *Finances of the Nation*, « Highlights of interprovincial tax comparisons: Bilan de la fiscalité au Québec 2021 Edition », 14 janvier 2021
- Julien Arsenault, « Le poids de la fiscalité en hausse au Québec », *La Presse canadienne*, 8 janvier 2021
- « Déficit : malgré le confinement, le ministre Girard garde le cap sur sa prévision », *La Presse Canadienne*, 8 janvier 2021
- Entrevue, Gérald Fillion, *Zone Économie (RDI)*, 8 janvier 2021
- Entrevue, Guillaume Dumas, *C'est encore mieux l'après-midi*, Radio-Canada, 8 janvier 2021
- Entrevue, Mario Dumont, *Mario Dumont, QUB Radio*, 8 janvier 2021
- Stéphanie Grammond, « Ce qui obsède le ministre des Finances », *La Presse*, 9 janvier 2021
- Alain Goupil, « Le poids de la fiscalité en hausse au Québec », *La Tribune, MSN Canada*, 9 janvier 2021
- François Carabin, « Le poids des taxes et impôts continue d'augmenter au Québec », *Journal Métro*, 9 janvier 2021
- Jean-Robert Sansfaçon, « Fiscalité – Encore les impôts! », éditorial, *Le Devoir*, 14 janvier 2021
- Joel Goldenberg, « Quebec is 11th highest taxed jurisdiction in OECD: report », *The Suburban*, 3 février 2021
- Stéphanie Grammond, « La pédale au fond sur la « taxe » carbone », *La Presse* 27, mars 2021

Utilisation de l'intelligence artificielle en fiscalité : État de situation selon la littératureR 2021-01
janvier 2021

Rébecca Martel, Lyne Latulippe

Résumé

L'avènement d'une 4^e révolution industrielle implique de multiples nouveaux développements technologiques, entre autres en fiscalité. Par le biais d'une revue de la littérature sur le sujet, ce premier Regard CFFP de l'année 2021 met en évidence l'utilisation potentielle de l'intelligence artificielle dans le domaine de la fiscalité et explore les questionnements qui en découlent. Y sont abordés et expliqués, les enjeux éthiques et techniques auxquels sont confrontés les développeurs des applications, l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail des fiscalistes, des applications de start-up de machine learning en fiscalité présentement disponibles, ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies par les administrations fiscales.

Comment se compare le fardeau fiscal des Québécois dans une perspective canadienne?

R 2021-02
janvier 2021

Julie S. Gosselin, Luc Godbout

Résumé

S'inscrivant dans la lignée de plusieurs analyses comparatives de la CFFP portant sur le poids de la fiscalité québécoise, ce texte s'intéresse à la comparaison du fardeau fiscal découlant de la structure d'impôts et de transferts des particuliers au Québec. Ainsi, le fardeau fiscal des contribuables québécois est comparé à celui qui leur serait imposé si, au lieu de leur appliquer la structure d'impôts et de transferts des particuliers en vigueur au Québec, ils avaient été soumis à celle des autres provinces canadiennes. Il est alors possible d'estimer la différence de recettes fiscales générée par la structure d'impôts et de transferts du Québec.

Cette analyse montre que le fardeau fiscal des ménages québécois est parmi les plus lourds au Canada. Ainsi, le fardeau associé à l'impôt sur le revenu, aux taxes à la consommation et aux cotisations sociales est généralement plus important au Québec que dans le reste du pays. Toutefois, cet écart du fardeau fiscal est partiellement compensé par des crédits d'impôt remboursables supérieurs et des allocations familiales plus généreuses.

Mesuré en proportion des recettes fiscales nettes collectées par la structure d'impôts et de transferts du gouvernement du Québec, il est possible de constater que le Québec aurait collecté près de 44 % des recettes fiscales en moins en 2019 s'il avait appliqué la structure d'impôts et de transferts du gouvernement de l'Alberta, qui ne prélève pas de taxe générale sur les ventes au détail. À l'opposé, en tenant compte de l'ensemble de la structure des impôts et des transferts, le fardeau fiscal des particuliers est moins élevé au Québec que si les structures en vigueur à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse y étaient appliquées. En appliquant plutôt la structure d'impôts et de transferts de l'Ontario, province la plus similaire au Québec, le manque à gagner aurait atteint 20% des recettes nettes du Québec en 2019, pratiquement inchangé par rapport à 2010.

Comme chaque fois qu'il est question du fardeau fiscal des ménages québécois, il faut garder à l'esprit que s'il apparaît plus lourd que dans la plupart des provinces, il contribue à financer un plus grand éventail de services publics que dans le reste du Canada, comme les services de garde, le régime public d'assurance-médicaments ou le régime d'assurance-parentale.

Cela dit, dans le contexte de la crise de la COVID et de ses répercussions sur les finances publiques, l'écart existant explique peut-être en partie la réticence du gouvernement du Québec à accroître ses revenus.

Diffusion et couverture médiatique

- Alec Castonguay, « Et si les Québécois étaient imposés et taxés comme les autres Canadiens? », *L'actualité*, 21 janvier 2021
- Francis Vailles, « Au sujet des lourds impôts du Québec », *La Presse +*, 22 janvier 2021
- Daniel Germain, « Les Québécois pressés comme un citron – Et si on était taxés comme les Albertains ? », *Le Journal de Montréal*, 23 janvier 2021

Mitiger les impacts économiques du vieillissement sur la croissance et les recettes publiques: la piste du redosage fiscalCR 2021-02
février 2021

Bertrand Achou, Yann Decarie, Luc Godbout, Pierre-Carl Michaud, Julien Navaux et Suzie St-Cerny

Résumé

Le Québec connaît actuellement un vieillissement de sa population. Ce phénomène démographique pourrait avoir des conséquences telle une croissance économique plus lente et conséquemment un ralentissement de la croissance des recettes fiscales, s'expliquant en partie par une contribution plus faible aux revenus du gouvernement en provenance des classes d'âge devenues inactives. Or, le poids relatif de chaque assiette fiscale joue un rôle fondamental dans l'ampleur de cette conséquence. En particulier, la contribution aux impôts sur le revenu des particuliers provient davantage des contribuables des classes d'âge actives, alors que celle des taxes à la consommation est plus uniforme entre les groupes d'âge. Le vieillissement de la population pose donc un enjeu de dosage fiscal.

Le cahier de recherche s'intéresse principalement à l'impôt sur le revenu et aux taxes à la consommation, qui constituent les deux sources de recettes fiscales prédominantes au Québec. Le premier objectif de ce cahier consiste à mesurer la variation des impôts sur le revenu par groupes d'âge et à montrer que cette variation est bien plus importante que celle des taxes à la consommation. Le second objectif est de mesurer l'effet du vieillissement de la population sur les revenus du gouvernement du Québec et l'impact d'un possible redosage fiscal. Après avoir réalisé de simples exercices de projections pour observer l'effet du vieillissement sur l'impôt sur le revenu et sur les taxes à la consommation, l'effet d'un redosage fiscal de ces deux éléments est mesuré. Outre l'effet purement lié à la structure de la population et aux répartitions par âge des prélèvements, l'analyse intègre également l'effet de ce redosage sur la croissance économique et donc, en définitive, sur les revenus autonomes du gouvernement du Québec.

Diffusion et couverture médiatique

- Jean-François Tardif, « Plus de taxes et moins d'impôt accroîtraient les revenus du gouvernement du Québec », *Le Soleil*, 10 février 2021
- Pierre-Yves McSween, émission « Le Québec Maintenant » (Patrick Lagacé) au *98,5 Montréal*, 10 février 2021
- Vincent Brousseau-Pouliot, « Pour contrer le vieillissement de la population, une étude suggère de hausser les taxes à la consommation plutôt que l'impôt », *La Presse*, 11 février 2021
- Éric Desrosiers, « Un « redosage fiscal » pour compenser le vieillissement de la population? », *Le Devoir*, 11 février 2021
- Participation à un débat, « Doit-on augmenter les taxes à la consommation et réduire le poids de l'impôt sur le revenu au Québec? », émission *Zone économie* à RDI, 5 mars 2021

Guide des mesures fiscales - Année d'imposition 2020CR 2021-03
février 2021

Ouvrage collectif

Résumé

La Chaire a mis à jour son Guide des mesures fiscales. Cette publication s'inscrit dans le volet pédagogique ayant pour objectif de rendre les sujets touchant la fiscalité et les finances publiques les plus accessibles possible pour tous. Il s'agit de la 4^e édition.

Le Guide présente les principales mesures fiscales visant les particuliers des gouvernements fédéral et du Québec sous forme de fiches descriptives. En tout, 73 fiches descriptives réparties en 13 sections thématiques peuvent être consultées. Il existe une panoplie d'endroits où les contribuables peuvent se renseigner sur les mesures fiscales qui peuvent les toucher, dont bien entendu les sites des agences fiscales gouvernementales. Les fiches du Guide se distinguent en ce que, en plus de décrire les paramètres des mesures et les facteurs d'admissibilité, chacune présente aussi l'objectif, le coût, des éléments « bon à savoir et à retenir », une illustration de la mesure, une courte section historique ainsi que les sources vers les sites officiels des gouvernements.

Ces fiches visent, entre autres, à aider les contribuables du Québec à remplir leur déclaration de revenus. Ainsi, les paramètres des mesures fiscales sont ceux de l'année d'imposition 2020. La Chaire mettra à jour ces paramètres annuellement. Évidemment, bien que les fiches descriptives renferment des informations sur les mesures, les informations officielles demeurent celles des agences des gouvernements.

Un outil est également mis à la disposition des utilisateurs pour consulter les fiches individuellement.

Diffusion et couverture médiatique

Outils en ligne sur le site « Avis d'experts en fiscalités, taxes et planification financière » de *l'ordre des CPA* : <https://cpaquebec.ca/fr/developpement-professionnel/avis-dexperts-et-ressources/fiscalite-taxes-et-planification-financiere/>

Austérité : d'un concept flou à la réalité québécoise

CR 2021-04
mars 2021

Yves St-Maurice, Luc Godbout, Julie S. Gosselin et Suzie St-Cerny

Résumé

Les récessions ou les ralentissements économiques se reflètent inmanquablement sur les finances publiques. Pour améliorer leur situation financière suivant ces périodes, les gouvernements peuvent vouloir agir du côté des revenus ou du côté des dépenses. De ces gestes découlent régulièrement des critiques dénonçant la mise en place d'une politique d'austérité. L'étude tente de baliser ce que le terme « austérité » signifie lorsqu'il est appliqué aux finances publiques du Québec. Et ce, non pas pour alimenter un débat sémantique, mais plutôt pour encourager une utilisation plus éclairée, si cela est possible. Strictement, un gouvernement appliquerait une politique d'austérité lorsque, en dehors des éléments économiques conjoncturels, il entreprend un effort discrétionnaire d'assainissement budgétaire ayant pour effet de rétablir progressivement l'équilibre budgétaire et de stabiliser la dette. Il ressort de cette définition que, pour bien mesurer les effets des politiques fiscales et budgétaires, il faut pouvoir distinguer les effets provoqués par les politiques discrétionnaires des effets induits par les fluctuations économiques.

Des approches pour identifier des périodes d'austérité sont documentées et testées et ont permis d'identifier des périodes d'austérité au Québec; les plus importantes ont eu lieu en 1982, 1987, et de 1995 à 1997. Des indicateurs complémentaires sont également évalués pour une analyse plus fine, ce qui a permis d'ajouter l'année 2015 comme année d'austérité. En définitive, il ressort de l'analyse que la détermination des périodes d'austérité repose sur plusieurs éléments qui doivent converger vers une même conclusion. Le cahier de recherche présente également une analyse prospective; l'impulsion budgétaire sera positive ou près de zéro pour les trois prochaines années, limitant d'autant les risques de voir surgir de l'austérité pour cette période, résultat confirmé par l'analyse des indicateurs complémentaires.

L'étude apporte plusieurs nuances aux analyses permettant l'identification de périodes d'austérité et offre un meilleur éclairage à ce concept. Cela dit, il demeure difficile de ressortir de manière précise le degré de changement requis afin de trancher nettement dans un sens ou dans l'autre. Cependant, il est possible d'espérer que les balises exposées contribueront à faire en sorte que les utilisateurs de l'expression « austérité » précisent davantage leur pensée lorsqu'ils l'emploient.

Diffusion et couverture médiatique

- Entrevue, *Zone Économie – ICI RDI*, 8 mars 2021
- Jean-François Tardif, « Définir le concept flou de l'austérité », *Le Soleil*, 9 mars 2021
- Entrevue, Antoine Robitaille, « Moins d'austérité qu'on l'a cru dans les ères Charest et Couillard, selon Luc Godbout », *QUB radio*, 9 mars 2021

Vérification en temps de pandémie – Présomption de validité de la cotisation et renversement du fardeau de preuveCR 2021-05
mars 2021

Agathe Simard

Résumé

Au Québec, l'établissement d'une cotisation par l'administration fiscale fait appel à deux principes propres au droit fiscal : la présomption de validité de la cotisation et le renversement du fardeau de preuve incombant au contribuable ou au mandataire qui découle de cette présomption. Ces deux principes ont pour effet de conférer à l'administration fiscale un régime particulier de preuve facilitant l'établissement de la cotisation.

La cotisation établie par l'administration fiscale jouit d'une présomption de validité qui lui permet de fonder la cotisation sur une trame factuelle ou, dit autrement, sur des hypothèses de fait composées de faits qu'elle a constatés ou inférés, notamment lors de la vérification, qui sont tenues pour avérées et dont découlent les obligations fiscales du contribuable ou du mandataire. La présomption de validité de la cotisation a pour effet d'attribuer le fardeau de la preuve au contribuable ou au mandataire de sorte qu'il doit démolir la trame factuelle de l'administration fiscale qui fonde la cotisation afin de la faire tomber.

La revue de ces deux principes se veut particulièrement importante dans le contexte de la pandémie actuelle où les activités de vérification auront été adaptées à cette réalité sanitaire étant donné qu'elles pourront se faire difficilement sur place, et où il faudra recourir plus intensément à la vérification à distance. Les cotisations résultant des vérifications reposeront peut-être davantage sur des inférences de fait qui bénéficient du régime particulier de preuve.

En premier lieu, le texte traite de la présomption de validité de la cotisation et du renversement du fardeau de preuve, et de leurs incidences au regard de l'établissement de la cotisation par l'administration fiscale, et donc du contexte dans le cadre duquel la cotisation résultant d'une vérification est établie. En deuxième lieu, il est question de l'édification de la trame factuelle lors de l'établissement de la cotisation par l'administration fiscale. Bien qu'elle dispose d'un régime particulier de preuve et qu'elle soit ainsi dispensée de faire la preuve formelle de sa trame factuelle, le texte met en lumière que l'administration fiscale devrait, dès l'étape de la vérification, anticiper les règles de preuve applicables lors de l'édification de cette trame pour en assurer l'exactitude si elle devait en faire la preuve, dans le cas où le contribuable ou le mandataire tenterait de la démolir. La qualité que devraient idéalement avoir les faits constatés et les faits inférés y est traitée.

Diffusion et couverture médiatique

Relayée par l'APFF à sa liste de distribution

Regard sur le budget du Québec 2021-2022R 2021-03
mars 2021

Ouvrage collectif

Résumé

Le budget du Québec est au cœur du travail de la Chaire en fiscalité et en finances publiques (CFFP). Chaque année, l'équipe de la Chaire examine les documents budgétaires d'un couvert à l'autre. Cette année, nous avons décidé de vous partager notre analyse initiale sous la forme d'un *Regard sur le budget du Québec 2021-2022* qui décortique ce que nous considérons être les faits saillants de finances publiques et de politique fiscale du budget présenté le 25 mars 2021.

Il en ressort que le retour à l'équilibre budgétaire sera parsemé d'embûches et forcera éventuellement le gouvernement à faire des choix. Que l'on pense à la mise en place d'un plan de résorption des déficits de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* après la fin de sa suspension, au plus grand nombre d'années pour parvenir à équilibrer le budget, à la manière de combler les écarts à résorber grandissants ainsi qu'aux pressions potentielles sur les dépenses de santé.

Voici dix faits saillants qui ressortent de cette analyse :

1. La chute du PIB réel en 2020, la plus forte baisse depuis 1982.
2. Une création d'emplois qui va rapidement devenir anémique à cause du vieillissement de la population.
3. Un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2027-2028, mais conditionné par d'importants écarts à résorber.
4. La loi sur l'équilibre budgétaire est temporairement suspendue, mais dont les versements au Fonds des générations sont maintenus.
5. Les revenus autonomes du gouvernement retrouveront le niveau pré-COVID en 2021-2022.
6. Après une croissance de 15,1 % à cause de la pandémie, les dépenses de portefeuilles vont décroître en 2021-2022 et 2022-2023.
7. Le PQI 2021-2031 s'élève à 135 G\$ et 57 % des investissements en infrastructure sont planifiés dans les cinq premières années.
8. Les ratios de dette au PIB augmentent et les cibles de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations ne seront pas atteintes. La Loi sera revue.
9. Le crédit pour maintien à domicile des aînés est bonifié et la réduction du crédit en fonction du revenu est accentuée.
10. Le taux d'imposition des PME est réduit de 4,0 % à 3,2 % et plusieurs mesures visent à augmenter les investissements des sociétés.

Diffusion et couverture médiatique

- Site Web *Taxnet Pro* de Thomson Reuters à l'adresse suivante : <http://www.v3.taxnetpro.com>
- Relayée par l'APFF à sa liste de distribution

Analyse et critique des pouvoirs fiscaux contenus dans les ententes d'autonomie gouvernementale autochtonesN 2021-01
mars 2021

Audrey Boissonneault

Résumé

La question centrale de ce texte est la suivante : les gouvernements autochtones autonomes bénéficient-ils d'une réelle autonomie fiscale et dans quelle mesure celle-ci contribue-t-elle à leur autonomie gouvernementale? Une première section présente les grands principes de l'autonomie des peuples autochtones au Canada, ainsi que leur place dans l'ordre juridique canadien. La deuxième section souligne les composantes fiscales des ententes d'autonomie gouvernementale, puis se penche sur un cas pratique, celui des ententes concernant le gouvernement cri d'Eeyou Istchee.

Dans cette même section, l'auteure mentionne aussi les ententes fiscales particulières conclues postérieurement aux ententes d'autonomie gouvernementale, et notamment le cas du gouvernement du Nunatsiavut. Enfin, une troisième section évoque les enjeux qui subsistent dans les relations fiscales entre les gouvernements autonomes des Premières Nations et le gouvernement du Canada, ainsi que des pistes de réflexion afin d'améliorer l'autonomie fiscale des Premières Nations.

Diffusion et couverture médiatique

Audrey Boissonneault, « Analyse et critique des pouvoirs fiscaux contenus dans les ententes d'autonomie gouvernementale autochtones », *Revue de planification fiscale et financière*, APFF, 2021, vol. 41, n° 1, p. 107-172

Articles de revue

en ordre alphabétique du nom des revues puis par ordre de parution

Canadian Public Policy

Luc Godbout, Antoine Genest-Grégoire, Jean-Herman Guay et Anthony Pham, « La pandémie immunise-t-elle les Québécois contre l'impôt? », *Canadian Public Policy*, 2020, vol. 46, n° 4, p. S166-S181.

- Le texte analyse la réponse des Québécois quant à leur perception de payer trop, assez ou pas assez d'impôts (sondage). Les auteurs souhaitent savoir si, dans le contexte singulier de la pandémie, les Québécois considèrent autrement leur charge fiscale? Sont-ils moins nombreux à souhaiter des baisses d'impôts? Plus encore, ceux et celles qui ont utilisé les programmes d'urgence sont-ils plus ouverts à accepter des changements fiscaux? Et qu'en est-il des différents services?
- Le texte a aussi été publié à la Chaire (CR 2020-10).

Canadian Tax Journal

Julie S. Gosselin, Luc Godbout, Tommy Gagné-Dubé, et Suzie St-Cerny, « The Economic response of governments in Canada to Covid-19 in the first three months of the crisis », *Canadian Tax Journal*, 2020, vol. 68, n° 3, p. 864-890.

- Ce texte décrit la chronologie de la réponse économique des gouvernements du Canada et des provinces à la crise de la COVID-19 en la détaillant au fil des diverses informations, de la mi-mars à la mi-mai 2020.
- Version française publiée à la Chaire (R 2020-11).

Anthony Pham, Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout et Jean-Herman Guay, « Tax Literacy: A Canadian Perspective », *Canadian Tax Journal*, 2020, vol. 68, n° 4, p. 987-1007.

- À partir d'un échantillon de plus 3 000 participants répartis à travers le Canada, cette étude constitue la première tentative d'évaluer la connaissance fiscale des contribuables à l'échelle canadienne.
- Adaptation de l'étude publiée à la Chaire (CR 2020-08).

Intelligence memo, CD Howe

Luc Godbout, « Prestation canadienne d'urgence : après l'urgence prévoir la transition vers le retour au marché du travail », *Intelligence memo, CD Howe*, 3 avril 2020.

- Le texte rappelle l'importance que le gouvernement fédéral réfléchisse déjà au moment où l'économie reprendra progressivement ses activités dans le but de favoriser la transition des prestataires vers le retour au marché du travail. L'auteur explique que sinon, étant donné les paramètres, il y a un fort risque d'observer une désincitation au travail pour certains travailleurs, notamment dans le cas des prestataires qui auraient un travail à temps partiel et faiblement rémunéré.

Luc Godbout, « The CERB and the CESB: Balancing work incentives against equity considerations », *Intelligence memo*, CD Howe, 5 mai 2020.

- Ce mémo explique que si la PCU a très bien joué son rôle de soutien d'urgence, il faut d'agir pour la transformer et ainsi minimiser ses effets négatifs sur les incitations au travail et la reprise des activités économiques.

Luc Godbout et Tommy Gagné-Dubé, « Lessons from Ireland on pandemic income support », *Intelligence memo*, CD Howe, 19 juin 2020.

- L'*Intelligence memo* compare la réponse du Canada et de l'Irlande à la pandémie de COVID-19 sous l'angle des programmes mis en place pour soutenir les travailleurs ayant perdu leur emploi et les entreprises affectées par la crise. Les auteurs constatent que l'Irlande a une longue d'avance dans sa réponse à la pandémie et que le gouvernement fédéral pourrait s'en inspirer pour adapter ses programmes.

Luc Godbout, « A Quebec model for a fiscal anchor », *Intelligence memo*, CD Howe, 21 septembre 2020.

- Ce texte présente, à titre de d'inspiration pour le gouvernement fédéral, les ancrages budgétaires du Québec.

Luc Godbout, « Fiscal anchors, compasses, golden rules, guardrails, targets or tutti quanti – by any name, let's get one » / « Ancrages budgétaires, boussoles, cibles, garde-fous, règles d'or ou tutti quanti – au-delà du nom choisi, cerner leur rôle », *Intelligence memo*, CD Howe, 10 novembre 2020.

- Texte sur l'importance de réfléchir à la mise en place de certains ancrages budgétaires et sur des éléments à considérer à leurs égards.

Tommy Gagné-Dubé, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, « CERB's Never Ending Story » / L'histoire sans fin de la PCU », *Intelligence memo*, CD Howe, 12 février 2021.

- L'*Intelligence memo* revient sur la décision du gouvernement fédéral de permettre aux travailleurs autonomes qui ont initialement demandé la PCU sur la base du revenu brut, donc sans y avoir droit, de pouvoir la conserver. Ce changement est situé dans le contexte d'adaptation qui a caractérisé la PCU depuis sa mise en place.

Luc Godbout et Suzie St-Cerny, « Low-cost Childcare Delivers Female Labour-force Participation / Service de garde à faible coût : Favoriser la participation des femmes aux marchés du travail », *Intelligence memo*, CD Howe, 31 mars 2021.

- L'*Intelligence memo* rappelle l'importance des services de garde à faible coût au Québec. Il compare les taux d'emploi des mères au Québec et du Canada sans le Québec ainsi que les taux d'emploi de femmes québécoises de 25 à 54 ans avec ceux des pays de l'OCDE. Ces données montrent les gains potentiels pour le gouvernement canadien d'appuyer les provinces dans le développement d'un système de garde à faible coût.
- Texte de Vincent Brousseau-Pouliot, *La Presse*, « Le meilleur marché du travail au monde pour les femmes est-il au Québec? », 3 avril 2021.

Options politiques

Luc Godbout, « La COVID-19 et l'intervention de l'État », *Options politiques*, avril 2020.

- Ce texte, publié dans les premières semaines de la crise, fait état des premières mesures d'intervention des gouvernements. Il y est noté que c'est lorsque tout s'écroule qu'on prend conscience de l'importance de ce rôle joué par l'État.
- Cet article fait partie d'un dossier intitulé « La pandémie de coronavirus : la réponse du Canada », une initiative d'*Options politiques*.

Michaël Robert-Angers, Luc Godbout et Antoine Grégoire-Genest, A., « How do taxes and public benefits evolve over the course of a taxpayers life? », *Options politiques*, septembre 2020.

- Le texte présente la situation fictive d'Ella pour montrer, au-delà d'un instantané annuel, combien cette contribuable, qui a une situation « moyenne » paie en impôts par rapport à ce qu'il reçoit en prestations publiques tout au long de sa vie.

Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout et Jean-Herman Guay, « Do governments have a window of opportunity to raise tax », *Options politiques*, octobre 2020.

- Le texte résume les résultats du cahier *Opinions fiscales des Québécois en temps de pandémie* qui présente une analyse des résultats d'un sondage sur la perception des Québécois aux impôts qu'ils paient (trop assez, pas assez). L'enquête montre que la pandémie représente non seulement un choc sanitaire, économique et financier, mais qu'elle ébranle aussi les convictions quant à la perception de la charge fiscale.
- Adaptation du texte publié à la Chaire (CR 2020-10)

Luc Godbout et Jean-Herman Guay, « Inquiétudes face à la dette publique en temps de pandémie », *Options politiques*, novembre 2020.

- Ce texte analyse les résultats d'un sondage qui interrogeait les Canadiens sur leur perception de l'état des finances publiques. Un sondage montre que l'inquiétude des Canadiens face à la dette publique varie selon leur profil sociodémographique et leur soutien aux différents partis.

Luc Godbout, « La fiscalité québécoise comparée à celle des pays de l'OCDE », *Options politiques*, janvier 2021.

- Texte élaboré à partir des données et du contenu de l'Édition 2021 du Bilan de la fiscalité au Québec.

Luc Godbout, « La TPS a 30 ans : 30 choses à savoir sur elle », *Options politiques*, janvier 2021.

- Le 1^{er} janvier 2021 était le 30^e anniversaire de la taxe sur les produits et services (TPS). Ce texte présente 30 éléments qui ont balisé son évolution.

Perspective on Tax Law Policy/Perspectives en fiscalité et en politique fiscale, Canadian Tax Foundation /Fondation canadienne de fiscalité

Luc Godbout, « CERB: from Emergency to Recovery » / « PCU : passer de l'urgence à la relance », *Perspective on Tax Law Policy/Perspectives en fiscalité et en politique fiscale, Canadian Tax Foundation /Fondation canadienne de fiscalité*, septembre 2020, vol. 1, n° 3, p. 16-19.

- Ce texte, présente la prestation canadienne d'urgence (PCU) à partir de son origine jusqu'à l'annonce de sa fin. Une analyse critique en est faite pour en tirer quelques leçons.

Revue de planification fiscale et financière, Association de planification fiscale et financière (APFF)

Audrey Boissonneault, « Analyse et critique de la délégation de pouvoirs d'imposition foncière aux conseils de bande en vertu de la Loi sur les Indiens et de la Loi sur la gestion financière des premières nations », *Revue de planification fiscale et financière*, 2020, vol. 40, n° 1, p. 33-74.

- La question centrale de cette note de recherche est de comprendre si la délégation de pouvoirs d'imposition en matière foncière aux Premières Nations est un outil de politique fiscale efficace ou non.
- Texte également publié à la Chaire (N 2020-03).

Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, « Incidences économiques et défi fiscal du commerce en ligne au Québec », *Revue de planification fiscale et financière*, 2020, vol. 40, n° 2, p. 283-324.

- L'analyse trace d'abord un portrait du commerce électronique, de son évolution récente et projetée ainsi que de son impact théorique sur l'économie. Elle se penche ensuite sur quelques caractéristiques du commerce électronique au Québec et tente d'estimer son effet sur les revenus fiscaux.
- Texte également publié à la Chaire (CR 2020-07).

Caroline Berthelet, « Implantation de la médiation en fiscalité au Canada (fédéral et Québec) en comparaison avec d'autres pays », *Revue de planification fiscale et financière*, 2020, vol. 40, n° 3, p. 375-420.

- Les litiges fiscaux devant les tribunaux fédéraux et québécois ne cessant de croître depuis plusieurs années, l'auteure se penche sur la possibilité d'implanter un processus de médiation fiscale en amont, soit avant l'intervention des tribunaux, au fédéral comme au Québec. Dans le cadre de cette analyse, l'auteure dresse tout d'abord le portrait des mécanismes déjà en place pour ensuite étudier les processus de médiation implantés ailleurs, soit aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni et en Australie. Finalement, l'auteure effectue une analyse des éléments à prendre en considération avant d'implanter un tel processus selon les limites imposées par le droit fiscal au Canada.
- Texte publié également à la Chaire (N 2020-05).

Michaël Robert-Angers et Luc Godbout, « Analyse de la subvention salariale d'urgence du Canada comme mesure de maintien en emploi pendant la pandémie », *Revue de planification fiscale et financière*, 2020, vol. 40, n° 4, p. 565-622.

- La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) est la mesure de soutien direct du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 dont le coût est le plus élevé. Le document fait une analyse de la mesure canadienne et la compare avec des mesures de maintien en emploi déployées par d'autres juridictions. Ce texte cherche à expliquer la sous-utilisation de la SSUC au cours des premiers mois de la pandémie.
- Texte publié également à la Chaire (CR 2020-19).

Audrey Boissonneault, « Analyse et critique des pouvoirs fiscaux contenus dans les ententes d'autonomie gouvernementale autochtones », *Revue de planification fiscale et financière*, 2020, vol. 41, n° 1, p. 107-172.

- La question centrale de ce texte est la suivante : les gouvernements autochtones autonomes bénéficient-ils d'une réelle autonomie fiscale et dans quelle mesure celle-ci contribue-t-elle à leur autonomie gouvernementale?
- Texte également publié à la Chaire (N 2021-01).

Stratège, Association de planification fiscale et financière (APFF)

Luc Godbout, « Accompagner les entreprises pour payer leurs employés », *Stratège, Association de planification fiscale et financière*, numéro spécial en lien avec les écrits de la Chaire autour de la COVID-19, printemps 2020, p. 4-6.

- Ce texte présente les mesures du *Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19* du gouvernement fédéral en lien avec le support offert aux entreprises pour les aider payer leurs employés.

Luc Godbout et Anthony Pham, « Analyse comparative des mesures d'assouplissement relatives aux impôts et aux taxes pour les entreprises en réponse à l'impact économique de la COVID-19 », *Stratège, Association de planification fiscale et financière*, numéro spécial en lien avec les écrits de la Chaire autour de la COVID-19, printemps 2020, p. 12-17.

- Comme son titre l'indique, le texte présente une analyse comparative des mesures d'assouplissement relatives aux impôts et aux taxes pour les entreprises qui ont été mise en place, en réponse à l'impact économique de la COVID-19, parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »).

Luc Godbout et Michaël Robert-Angers, « Analyse comparative des subventions salariales et mesures apparentées déployées en réponse à l'impact économique de la COVID-19 », *Stratège, Association de planification fiscale et financière*, numéro spécial en lien avec les écrits de la Chaire autour de la COVID-19, printemps 2020, p. 8-11.

- Présentation d'une analyse comparative des subventions salariales et mesures apparentées déployées en réponse à l'impact économique de la COVID-19 parmi 20 pays de l'OCDE.

Luc Godbout, « Analyse budgétaire 2020 : l'état des finances publiques du Québec à l'ère de la COVID », *Stratège, Association de planification fiscale et financière*, Été 2020, vol. 25, n° 2, p. 8-12.

- Chaque année depuis 2005, l'APFF publie une analyse budgétaire préparée par la Chaire. Cette analyse trace les grandes lignes des budgets fédéral et du Québec; parfois l'accent est mis sur la fiscalité, d'autres fois sur les finances publiques. L'édition 2020 a pris une forme particulière, alors que le gouvernement fédéral n'a pas encore présenté son budget et que les données budgétaires du Québec ne prennent pas en compte l'effet de la pandémie de la COVID-19.

Tommy Gagné-Dubé et Luc Godbout, « Survol d'une année fiscale atypique », *Stratège, Association de planification fiscale et financière*, hiver 2021, vol. 25, n° 4, p. 8-12, n° 4.

- Texte qui présente les faits saillants fiscaux de l'année 2020 au fédéral et dans les provinces.
- Le contenu fait également partie du Bilan de la fiscalité Édition 2021 (CR 2021-01).

Vecteur environnement

Michaël Robert-Angers et Luc Godbout, « Relancer l'économie en la verdissant, quelques réflexions », revue *Vecteur environnement*, septembre 2020, vol. 53, n° 3, p. 12-15.

- Les auteurs présentent quelques réflexions visant à guider le gouvernement du Québec pour que des éléments de la relance répondent davantage aux défis de la transition environnementale.

Livres et Chapitres de livre

en ordre de parution

« Chapitre 1 de l'ouvrage Fiscalité spécialisée »

Luc Godbout et Tommy Gagné-Dubé.

- La Chaire a été sollicitée pour mettre à jour une section du chapitre 1 du livre qui traite de l'historique de la fiscalité canadienne et québécoise, de l'importance de l'imposition au Canada et au Québec, et des grands principes de la politique économique fiscale.

« Réflexions autour des défis de relance et des finances publiques à l'ère de l'« AVEC »-COVID-19 »

Yves St-Maurice, Luc Godbout et Suzie St-Cerny.

Dans Huot, F. (dir.), *L'État du Québec 2020*, Del Busso Éditeur, Montréal, p. 70-75.

- Après un bref rappel des effets de la pandémie sur l'économie et les finances publiques, le texte met sur papier des réflexions sur les défis de relance et des finances publiques en période d'« AVEC »-COVID-19. Les sujets traités dans ce texte se sont inspirés des discussions tenues lors du Symposium sur les finances publiques du Québec, organisé par la Chaire le 3 septembre 2020.
- Texte de l'Institut du Nouveau Monde, *Le Devoir*, « Qui doit mener la relance du Québec? », 5 décembre 2020.
- Participation de Luc Godbout au lancement virtuel, 10 décembre 2020.

« Point de Vue sur les Défis fiscaux associés au commerce électronique »

Michaël Robert-Angers et Luc Godbout, Marcellis-Warrin, N., Dostie, B., et Dufour, G., (dir.), *Le Québec économique 9*, 2021, p. 355-373.

- Texte adapté à partir du contenu du cahier publié à la Chaire *Incidences économiques et défi fiscal du commerce en ligne au Québec*.

« Knowledge and attitudes regarding taxation »

Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout et Jean-Herman Guay, Heaman E. A. and Tough, D. edited, in *Who Pays, for Canada*, 2020, p. 300-319.

- Ce chapitre est une adaptation de l'étude publiée par la Chaire, *Littérature fiscale : Qui comprend la fiscalité? Première étude pancanadienne* à laquelle se greffe une analyse faite à partir de données utilisées dans un cahier publié à la Chaire, soit *Classes sociales et fiscalité : comment perçoit-on la classe moyenne? Des résultats confrontant la réalité et la fiction*.

Rapports à des organismes

Réflexions en matière de finances publiques et de fiscalité

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

Résumé

Mémoire présentant des réflexions en matière de finances publiques et de fiscalité, par Luc Godbout, au ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022 (5 février 2021).

Diffusion et couverture médiatique

Site du ministère des Finances, <https://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2021-2022/>

Participation à la consultation de la communauté universitaire au sujet des actions à privilégier pour la relance

Résumé

Dans sa lettre d'intention en lien avec la consultation de la communauté universitaire au sujet des actions à privilégier pour la relance (lettre du ministre des Finances du 1^{er} juin 2020), la Chaire indiquait son intention de répondre positivement à l'appel de propositions quant à des actions à privilégier pour accélérer la reprise, assurer une croissance économique durable, dynamiser les régions du Québec et résorber le déficit budgétaire à venir tout en maintenant un financement adéquat pour la santé et l'éducation.

Plus spécifiquement, la Chaire informait le ministère des Finances de sa volonté d'aborder les trois thèmes suivants :

1. Révision des dépenses fiscales pour favoriser la relance ;
 2. Élaboration de scénarios de retour à l'équilibre budgétaire ;
 3. Organisation d'un Symposium sur les finances publiques du Québec.
-

Diffusion et couverture médiatique

- Publications à la Chaire (CR 2020-14 et CR 2020-15)
 - Site des consultations prébudgétaires du ministère des Finances, <https://consultations.finances.gouv.qc.ca/RelanceEconomique/index.html>
-

Autres réalisations de la Chaire

Bulletin de veille

Responsable : Tommy Gagné-Dubé

Résumé

Le Bulletin de veille est un outil d'information à l'intention de toutes les personnes s'intéressant à la politique économique de la fiscalité. Il répertorie les recherches parues sur des sujets touchant aux domaines de recherche de la Chaire. Il est préparé par des étudiants de la maîtrise en fiscalité engagés comme assistant de recherche, sous la supervision de Tommy Gagné-Dubé.

Le Bulletin de veille est diffusé une fois par deux semaines, le mardi du début septembre à la mi-juillet.

En 2020-2021, 21 bulletins de veille ont été produits et transmis aux personnes inscrites sur la liste de distribution de la Chaire.

Coup d'œil sur la recherche

Responsables : Lyne Latulippe et Julie St-Cerny Gosselin

Résumé

Avec sa publication Coup d'œil sur la recherche, l'équipe de la Chaire en fiscalité et en finances publiques partage les constats intéressants tirés de travaux de recherche consultés dans le cadre de ses projets. Qu'il s'agisse de travaux portant sur des aspects fondamentaux des finances publiques ou sur des éléments plus pointus de la fiscalité, que ces travaux soient récents ou pas et qu'ils soient ancrés dans n'importe quelle discipline, les analyses mises en lumière sont présentées de manière accessible et s'adressent à toutes les personnes intéressées par les finances publiques ou la fiscalité.

En 2020-2021, 6 coups d'œil sur la recherche ont été produits et transmis aux personnes inscrites sur la liste de distribution de la Chaire.

- *L'effet de la pression publique sur le comportement fiscal des sociétés (Rebecca Martel)*
- *Reprise économique après un désastre : l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans (Rebecca Martel et Julie S. Gosselin)*
- *L'impact des facteurs sociaux sur la perception et l'attitude face à l'impôt (Nicolas Sergerie)*
- *Les déterminants politiques liés à l'assiette fiscale dans le cadre de réformes (Tommy Gagné-Dubé)*
- *Les taxes à la consommation seront-elles une source de revenu résiliente pendant la crise pandémique? (Michaël Robert-Angers)*
- *Les lois sur l'équilibre budgétaire : utilité en période de récession (Suzie St-Cerny)*

Outils / Ressources

En 2020-2021, 5 outils/ressources ont été lancés et mis en ligne

Outil de comparaison des mesures des provinces et du fédéral (Lancement en avril 2020)

- Cet outil répertorie les mesures budgétaires et fiscales prises par les gouvernements des provinces et du Canada pour faire face à la crise de la COVID-19 entre mars et la fin juin 2020. Son objectif principal était informatif.

Guide Transitions de vie (Lancement en avril 2020)

- Le Guide Transitions de vie informe le lecteur sur des effets fiscaux à considérer quand des changements dans la vie d'un contribuable surviennent. Par exemple un jeune débute un premier emploi ou encore un couple décide de faire vie commune ou se sépare. Dans chaque cas, la situation fiscale change et des mesures fiscales, tant fédérales que du Québec, sont affectées. Il y a dix transitions peuvent être consultées et pour chacune d'entre elles, entre 3 et 5 mises en situation sont détaillées et données en exemple.

Admissibilité aux mesures fiscales : un outil (Lancement en avril 2020)

- L'outil vise à informer l'utilisateur sur son admissibilité possible à plus d'une cinquantaine de mesures fiscales, les plus générales et courantes, du Québec et du fédéral. Après avoir répondu à quelques questions, l'utilisateur obtiendra une liste des mesures auxquelles il pourrait avoir droit et un lien vers le Guide des mesures fiscales lui permet d'obtenir davantage d'information.

Taux effectif marginal d'imposition (Lancement en juin 2020)

- L'outil permet également de voir la décomposition des taux effectif marginal d'imposition (TEMI) en sélectionnant un des types de ménage et des niveaux de revenus.

Taxe sur les services numériques (DST), une chronologie (Lancement en juillet 2020)

- Dans l'attente que l'OCDE identifie une solution commune permettant l'intégration de l'économie numérique aux règles fiscales internationales, des juridictions tentent d'agir. Allison Christians et Mahwish Tazeem de l'Université McGill ont préparé une chronologie des initiatives nationales en matière de taxe sur les services numériques.

Les outils suivants ont également été mis à jour :

- Bilan de la fiscalité
- Panorama des Finances publiques du Québec
- Le Canada et l'échange de renseignements (français et anglais)
- Calculateur de crédits d'impôt pour aidant naturel
- Guide des mesures fiscales – année d'imposition 2020

Rapport d'activités 2019-2020

Résumé

Mise en ligne, dans la section « À propos » du site Internet de la Chaire, du rapport d'activités qui résume les travaux accomplis par les membres de la Chaire entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020. Au terme de la lecture de ce rapport, le lecteur peut constater que les activités de la Chaire ont été nombreuses et variées et qu'elles ont suscité beaucoup d'intérêt, tant professionnel que médiatique.

Suivi des mesures économiques gouvernementales découlant de la crise de la COVID-19 : Québec et Fédéral : page Web

Résumé

En mars 2020, la Chaire a mis en ligne un Suivi des mesures économiques gouvernementales découlant de la crise de la COVID-19. Cette page Web a été mise à jour aussi souvent que nécessaire selon la période (plusieurs fois par jour, quotidiennement ou de façon hebdomadaire) et transmise pour information à la liste de distribution de la Chaire.

La Chaire a décidé, au 1^{er} janvier 2021, de réduire son suivi aux mesures suivantes :

Mesures de soutien direct aux particuliers, toujours en lien avec la crise de la COVID-19;

Mesures de soutien direct d'application générale offertes aux entreprises en lien avec la crise de la COVID-19;

Mesures fiscales en lien avec la crise de la COVID-19.

Le suivi est effectué quotidiennement quant à ces mesures.

Notez que l'ensemble du contenu du suivi en date du 31 décembre 2020 reste disponible en version PDF. La page des questions et réponses sur les mesures a été désactivée mais le contenu archivé est également disponible en version PDF.

Organisation d'événements

Symposium sur les finances publiques au Québec

Entre conjoncture, relance, équilibre budgétaire et dette : Un nécessaire éclairage

Yves St-Maurice, Suzie St-Cerny et Luc Godbout

Résumé

Symposium virtuel sur les finances publiques québécoises qui s'est tenu le **3 septembre 2020**.

- Mot de bienvenue de la CFFP par Luc Godbout et Animation, Marie Grégoire, communicatrice
- Mot d'ouverture par M. François Legault, premier ministre du Québec
- Allocution *L'état des finances publiques*, par M. Eric Girard, ministre des Finances du Québec
- Allocution *La conjoncture économique*, par Matthieu Arseneau, économiste en chef adjoint, BNC
- Panel *Les lignes directrices devant guider la relance* avec : Yves St-Maurice (animateurs) et Jean-Pierre Lessard (Aviso Conseil), Geneviève Morin (Fondaction) et Henri-Paul Rousseau (CIRANO)
- Allocution *Et l'équilibre budgétaire ?* par Luc Godbout, titulaire de la CFFP
- Panel *L'enjeu de l'endettement* avec : Yves St-Maurice (animation) et Mia Homsy (Institut du Québec), Marcelin Joanis (CIRANO) et Pierre-Carl Michaud (CREEi)
- Discussion *Un directeur parlementaire du budget au Québec ?* avec Jean-Denis Fréchette
- Points de vue et perspectives ... de : Norma Kozhaya (Conseil du Patronat), Érik Bouchard-Boulianne (CSQ), Olivier Jacques (Force Jeunesse), Nicolas Zorn (Observatoire québécois des inégalités), François Delorme (UdeS et GIEC) et Lyne Latulippe (CFFP et TaxCOOP)

Nombre d'inscriptions : plus de 1 000 — Participation le jour même : plus de 500

Format : présentateurs sur place dans les studios de TVRS et public à distance

Deux partenaires financiers (APFF et CPA Québec) et cinq partenaires de diffusion.

Capsules de chacun des segments sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Chaire.

<https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/symposium-sur-les-finances-publiques-au-quebec/>

Diffusion et couverture médiatique

- Publication d'un *Regard CFFP* N° R2020/05, « Entre conjoncture, relance, équilibre budgétaire et dette : un nécessaire éclairage – La synthèse »
- Publication d'un chapitre de livre : Yves St-Maurice, Luc Godbout et Suzie St-Cerny « Réflexions autour des défis de relance et des finances publiques à l'ère de l'« avec-COVID-19 » dans Huot, F. (dir.), *L'État du Québec 2020*, Del Busso, Montréal, p. 70-75
- 3 septembre 2020 :
 - Entrevue, *RDI économie*
 - Michel Saba, « Les contributions au Fonds des générations sont des surplus, dit Girard », *La Presse Canadienne*
 - Patrick Bellerose, « Déficit appréhendé: Girard veut revoir le calcul de l'équilibre budgétaire », *Le Journal de Montréal*
- Francis Vailles, « Une « Baie-James numérique » pour la relance », *La Presse*, 4 septembre 2020
- Francis Vailles, « Oubliez l'apocalypse, l'économie surprend », *La Presse*, 8 septembre 2020

Journée de réseautage – 4^e rencontre des enseignants en fiscalité

Luc Godbout, Lyne Latulippe et Marie-Pierre Allard

Résumé

Le 18 septembre 2020 a eu lieu la 4^e rencontre des professeurs en fiscalité. La journée est organisée dans le but de développer un lieu de réseautage des professeurs en fiscalité des universités québécoises, permettant des échanges variés tant sur la fiscalité que sur l'enseignement de la fiscalité. Dû au contexte sanitaire cette dernière s'est déroulée en mode virtuel via TEAMS.

Ordre du jour :

- Table ronde – L'évaluation des apprentissages en contexte d'enseignement à distance, Présentation de Nathalie Lefebvre, Service du soutien à la formation
- Conférence du juge Robert Hogan de la Cour canadienne de l'impôt
- Table ronde – Le rôle d'expert en fiscalité des professeurs et chargés de cours dans les médias, Présentation de Stéphanie Grammond, *La Presse*

Nombre de participants : 30

Table des économistes

Panel d'ouverture du Congrès virtuel 2020 de l'APFF

Luc Godbout

Résumé

Organisation et animation du panel d'ouverture du congrès 2020 de l'APFF, la *Table des économistes*, qui s'est tenue le **7 octobre 2020**.

Les panélistes :

- Pierre Fortin, Ph. D., économiste, professeur émérite – UQAM
- Caroline Charest, associée, Services-conseils – KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
- Clément Gignac, vice-président principal et économiste en chef, Placements – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers

À noter : Dans le cadre des évaluations des participants au congrès 2020 de l'APFF, la *Table des économistes* s'est mérité la note la plus élevée lors de notre congrès 2020

Diffusion et couverture médiatique

- Texte à paraître dans les Actes de congrès : Michaël Robert-Angers, Luc Godbout, Caroline Charest, Pierre Fortin, Clément Gignac (à paraître), « Maitriser l'imprévisible : de la crise à la relance » dans *Congrès APFF 2020*, Association de planification fiscale financière.

TaxCOOP2020 – Sommet mondial de fiscalité Codirection et organisation de TaxCOOP 2020

Lyne Latulippe, en tant que codirectrice de TaxCOOP avec Brigitte Alepin, Louise Otis et l'équipe de TaxCOOP.

Résumé

Organisation du Sommet mondial de fiscalité tenu en ligne du **13 au 16 octobre 2020** à partir de studio à Montréal.

Cette conférence sur la concurrence et la coopération fiscale internationale a réuni des experts de différents milieux (gouvernement, académique, secteur privé, organisations internationales, société civile).

Plusieurs activités et publications ont eu lieu en parallèle, telles que concours, liste d'excellence, infolettre, film documentaire, incluant l'article « Heavy artillery: A war tax against Covid-19? » International Tax Review (ITR), 22 avril 2020 et le film documentaire accessible à <https://ici.tou.tv/rapide-et-dangereuse-une-course-fiscale-vers-l-abime/S01E01>

Tous les détails sont accessibles ici : www.TaxCOOP.org

Partenaires principaux :

- Gouvernement du Québec
- Gouvernement du Canada (AFC)

Diffusion et couverture médiatique

Les détails concernant la présence dans les médias sont accessibles à <https://taxcoop.org/publications-presse-taxcoop/>

Lancement du Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2021

Luc Godbout, Tommy Gagné-Dubé et Suzie St-Cerny

Résumé

Lancement du Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2021 qui s'est tenue le **8 janvier 2021**.
(voir CR 2021-01)

- Animation : Marie Grégoire
- Conférencier d'honneur, M. Eric Girard, ministre des Finances du Québec
- Présentation *Tour d'horizon de la fiscalité au Québec* par Luc Godbout, titulaire de la Chaire

Nombre d'inscriptions : plus de 1 150

Participation le jour même : plus de 700

Format : présentateurs sur place dans les studios de TVRS et public à distance

Deux partenaires financiers (APFF et CPA Québec) et cinq partenaires de diffusion.

Capsule vidéo disponible sur la chaîne YouTube de la Chaire.

<https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/lancement-du-bilan-de-la-fiscalite-au-quebec-edition-2021/>

Soirée d'information virtuelle – Production des déclarations de revenus – Année d'imposition 2020

Luc Godbout, Chantal Amiot, Mylène Gravel, Caroline Lavoie, Ikram Meghiref et Luce Samoisette

Résumé

Deux soirées d'information virtuelles en lien avec la production des déclarations de revenus, d'une durée de 2 heures chacune, se sont tenues le **10 et 17 mars 2021**,

- Public visé : Ceux et celles qui préparent eux-mêmes leurs déclarations de revenus, ou celles de leurs parents et amis.
- Déroulement :
 - Mot de bienvenue et introduction, incluant la présentation des outils d'informations fiscales de la Chaire;
 - Présentation des nouveautés Année d'imposition 2020 / COVID et non-COVID
 - Quatre présentations thématiques avec période de questions
 - Période de questions plus générales
- Format : Activité virtuelle avec la plateforme Microsoft Teams, type réunion.

Participation à des conférences/événements

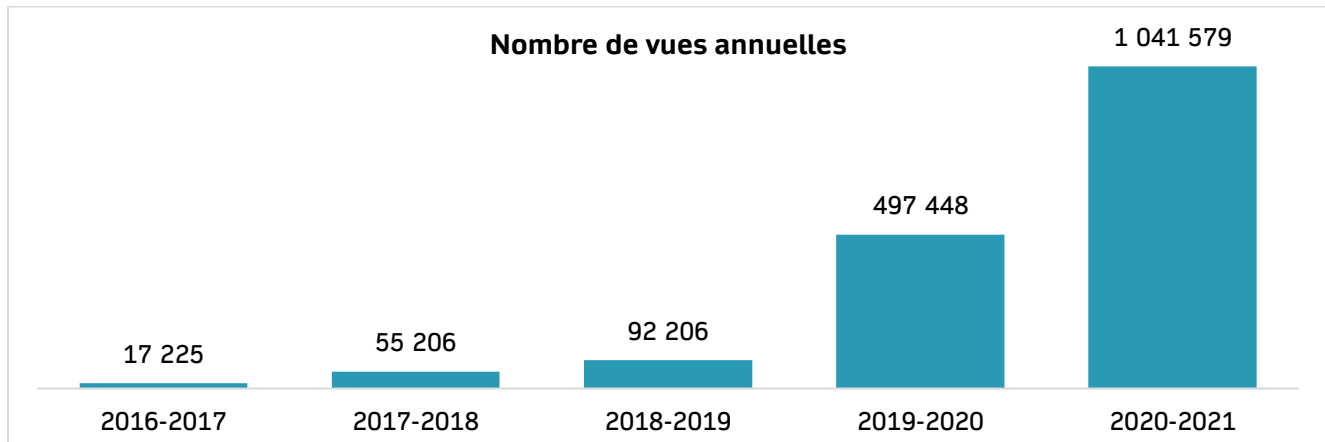
- Avril 2020 : Luc Godbout, Conférence APFF sur les mesures fiscales COVID-19
- Mai 2020 : Luc Godbout, Conférence APFF, « Politiques publiques au temps de la COVID-19 : premières leçons apprises et que fait-on la prochaine fois ? »
- Juin 2020 : Luc Godbout, Session de formation : Stagiaires CFPQ en journalisme - Concepts économiques et financiers
- Juin 2020 : Luc Godbout, Conférence ASDEQ, « Politiques publiques au temps de la COVID-19 : premières leçons apprises et que fait-on la prochaine fois ? »
- Juin 2020 : Luc Godbout, Animation d'une présentation du ministre des Finances en lien avec la publication du *Portrait de la situation économique et financière du Québec*, activité organisée par le Cercle Finance du Québec
- Octobre 2020 : Luc Godbout, deux conférences dans le cadre de TaxCOOP2020, « Convergence fiscale et Résilience des recettes fiscales en temps de crise économique » et « Retour sur la situation des finances publiques » Matinée – Spécial Québec)
- Novembre 2020 : Luc Godbout et Yves St-Maurice, Présentation sur la Soutenabilité budgétaire, département de démographie de l'Université de Montréal
- Novembre 2020 : Luc Godbout, Animation d'une présentation du ministre des Finances en lien avec la publication du *Point sur situation économique et financière du Québec*, activité organisée par le Cercle Finance du Québec

Statistiques



Consultation du site Internet de la Chaire

En 2020-2021, le site Internet a connu une forte croissance du nombre de visites constatée par le nombre de vues annuelles qui a plus que doublé.

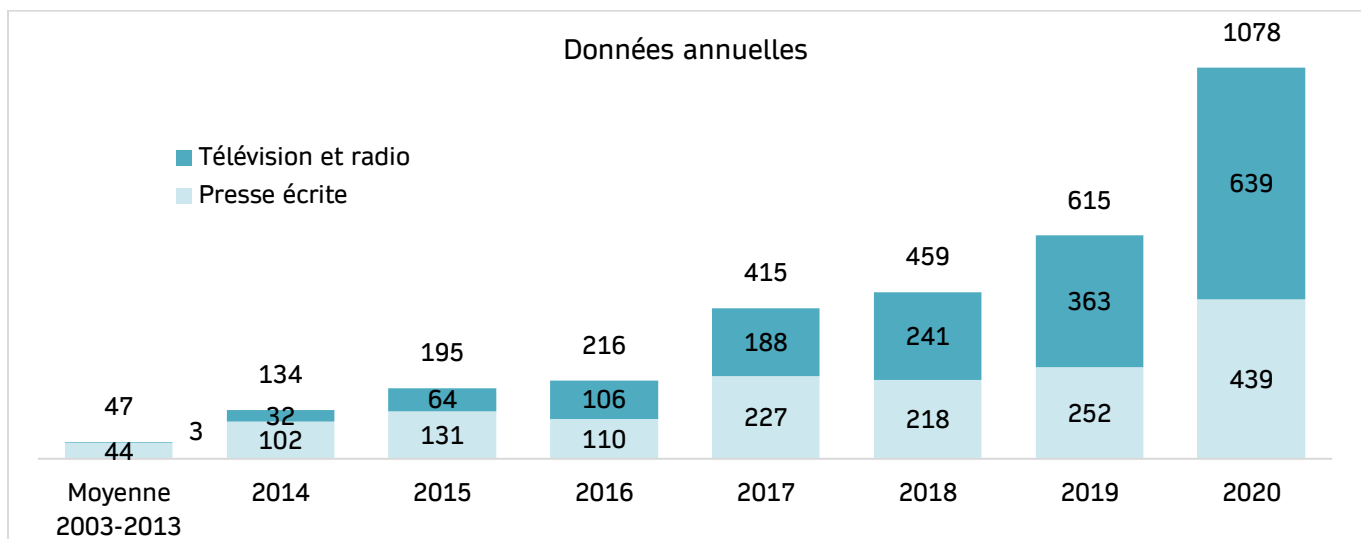


Pages les plus consultées

| | Vues |
|---|------------------|
| Outils et Ressources (542 669 pour le Guide des mesures fiscales) | 610 511 |
| Suivi des mesures COVID-19 : page des informations et page des questions & réponses | 303 347 |
| Publications | 15 807 |
| Événements | 11 215 |
| Autres | 100 699 |
| | 1 041 579 |

Présence dans les médias

Par l'entremise de EUREKA, il est possible de connaître le nombre de mentions de la Chaire dans les médias. Le graphique suivant résume ces données par année civile. On y voit une progression significative de la présence de la Chaire dans les médias depuis sa création en 2003.



Source : EUREKA

COORDONNÉES

Souhaitez-vous contacter un membre de l'équipe? [C'est par ici!](#)

2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

cffp.eg@USherbrooke.ca

